



Romagnat



CLERMONT  
COMMUNAUTÉ

VILLE DE

# ROMAGNAT



# Sommaire

**3** ÉDITORIAL

**4** EN BREF

**6** CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**9** TRAVAUX - URBANISME  
PRESTATIONS DIVERSES

**11** VIE SCOLAIRE - JEUNESSE

**13** CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

**16** CULTURE - VIE ASSOCIATIVE

**17** SPORTS

**18** INFOS MUNICIPALES

**22** MOMENTS FORTS

**26** PATRIMOINE

**27** ÉTAT CIVIL

**28** FINANCES - VIE ECONOMIQUE

**29** INFOS COMMUNAUTAIRES

**30** L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

**42** LIBRE EXPRESSION

## CONSEIL MUNICIPAL

**MAIRE** : LAURENT BRUNMUROL

**1<sup>RE</sup> ADJOINTE** : LAURENCE GAUFFIER-SEGUIN

**2<sup>E</sup> ADJOINT** : LIONEL CURNOL

**3<sup>E</sup> ADJOINT** : CHANTAL LELIEVRE

**4<sup>E</sup> ADJOINT** : JACQUES LARDANS

**5<sup>E</sup> ADJOINT** : MARIE-JEANNE GILBERT

**6<sup>E</sup> ADJOINT** : BERTRAND ZANNA

**7<sup>E</sup> ADJOINT** : ANNE-MARIE DI TOMMASO

**8<sup>E</sup> ADJOINT** : JACQUES SCHNEIDER

**CONSEILLER DÉLÉGUÉ** : FRÉDÉRIC SIEGRIST.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ** : ISABELLE BUGUELLOU-PHILIPPON, STÉPHANE FAURE, MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, GUILLAUME CHABRILLAT, PIERRETTE DECOURTEIX, PHILIPPE CEYSSAT, DELPHINE DUGAT, LAURENT VALLENET, MONIQUE CHARTIER, MANUEL DA SILVA, DOMINIQUE BLANC, MARION LIBERT, FRANCK FARINA, ANNE GERARD.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION** : FRANÇOIS FARRET, BERNADETTE ROUX, FRANÇOIS RITROVATO, MARIE-FRANÇOISE AUDET, JEAN-CLAUDE BENAY.

JE SUIS CHARLIE



**Le 7 janvier 2015,**

**O**n a tué. Lâchement. Des fanatiques d'une ignominie sans nom ont tué des journalistes, des policiers et des Juifs.

Même si notre Nation a été touchée dans les symboles mêmes de sa liberté, ne nous méprenons pas sur l'objet du combat : l'émotion suscitée par ces massacres ne doit pas laisser la place à la haine, à l'amalgame mais à l'union ; car c'est dans

l'union que nous combattons mieux l'obscurantisme. Plus que des mots que nous utilisons naturellement pour exprimer notre révolte et notre douleur face à la sauvagerie, cet acte barbare doit aussi appeler à un éveil des consciences et à un travail sur le fond : redéfinir le Vivre ensemble et par quels moyens.

C'est justement en parlant de moyens que nous nous devons d'aborder le thème du financement.

La Réforme territoriale et les baisses des dotations de l'Etat nous incitent à la prudence et à une gestion réfléchie pour les prochaines années.

En quelques lignes, le Débat d'Orientation Budgétaire présenté début février a permis de mettre en évidence les grandes orientations financières 2015 de notre commune. Après deux années consécutives de gel, après une baisse de 47.000 euros en 2014, la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat à la commune devrait baisser d'environ 120.000 euros supplémentaires en 2015, baisse qui devrait se poursuivre dans les mêmes proportions supplémentaires en 2016 et 2017 soit un manque à investir, cumulé sur la période 2014-2017, de l'ordre de 900.000 euros.

Dans ce contexte difficile pour les collectivités mais également pour nos administrés, nous devons faire notre possible pour ne pas augmenter les taux d'imposition communaux. A Romagnat, c'est le choix que nous avons fait pour 2015. Pour cela, nous devons poursuivre les efforts entrepris pour une meilleure gestion des dépenses communales.

Courageusement, à l'heure où beaucoup de communes décident de diminuer les subventions aux associations, nous

avons pris la décision de maintenir la même enveloppe financière pour cette année.

Notre commune bénéficie d'un tissu associatif riche et dynamique qui permet de développer, d'animer la vie locale et de maintenir un lien social qui fait si souvent défaut. C'est justement dans une période de tensions qu'il est important de pouvoir soutenir nos associations.

En dépit de ce contexte de dotations en baisse, il reste toutefois important de maintenir et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des Romagnatois et de mieux identifier la pertinence des investissements choisis.

Ainsi, en 2015, la priorité sera donnée à la conservation et la mise en valeur du patrimoine communal. Un effort sera également fait dans le domaine de la performance énergétique des installations communales : changement de chaudières, isolation des bâtiments...

L'aménagement de l'ancienne Conciergerie, la création d'un City Parc, l'acquisition d'équipements contribuant au développement durable marqueront aussi le cours de cette année.

Dans la même ligne de cette politique d'amélioration de l'habitat, nous dégagerons une enveloppe financière au profit des personnes modestes et très modestes à la fois pour soutenir les projets de rénovation des façades dans les bourgs et pour lutter contre la précarité énergétique.

Par ailleurs, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a été adopté lors de la séance du Conseil Municipal du 5 février va également permettre de redéfinir l'espace sur notre territoire.

Enfin, un chantier important est actuellement engagé au sein de Clermont communauté pour le passage d'une Communauté d'agglomération en Communauté Urbaine. Cette transformation nécessite de transférer des compétences qui sont actuellement exercées par les communes. Pour ce faire, l'année 2015 sera donc consacrée aux échanges et à la concertation ; pour chaque décision prise, nous nous attacherons à défendre les intérêts de notre commune ainsi que la qualité du service public.

Ce projet ambitieux peut sembler complexe mais je suis convaincu qu'il peut être mené à bien avec un travail de fond sérieux et une bonne gestion, il n'appartient qu'à nous d'y parvenir.

Si des événements terribles et l'atmosphère morose ont marqué notre début d'année, il nous faut avancer tout en restant lucides et réalistes, dans la vigilance et l'unité.

**Je vous souhaite à tous un bon printemps 2015.**

Très cordialement,

**Laurent BRUNMUROL**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :**  
LAURENT BRUNMUROL, MAIRE

**COORDINATION :**  
LAURENCE GAUFFIER-SEGUIN

**COMITÉ DE LECTURE :**  
LAURENT BRUNMUROL, CHANTAL LELIEVRE,  
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, LAURENCE GAUFFIER-  
SEGUIN, MARION LIBERT, FRANÇOIS RITROVATO,  
ANNE-MARIE LAYDIER

**MISE EN PAGES ET IMPRESSION :**  
IMPRIMERIE DECOMBAT - Z. I. DES PRADEAUX  
RUE GAMBETTA - 63360 GERZAT



**N° ISSN :** 1283 - 5080  
Tiré à 4 200 exemplaires  
Distribué par la société Adrexo

**EN COUVERTURE :**  
ILLUMINATION DU CHÂTEAU DE BEZANCE

**DERNIÈRE DE COUVERTURE :**  
VUE SUR CHOMONTEL

## Détecteurs de fumée

### Avez-vous pensé à équiper votre logement ?

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour réveiller une personne endormie. Il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.



C'est au propriétaire du logement de fournir et d'installer le détecteur. En revanche, l'obligation d'entretien et de remplacement appartient à l'occupant du logement. Ainsi, dans un logement loué, le locataire doit veiller au bon fonctionnement du détecteur en vérifiant et en remplaçant les piles ou le détecteur lui-même (en cas de défaillance), sauf s'il s'agit d'une location saisonnière, d'une location meublée ou d'un logement de fonction.

### DERNIÈRE MINUTE :

L'Assemblée nationale vient d'accorder un délai supplémentaire aux propriétaires qui n'auraient pas installé de détecteur de fumée dans leur logement d'ici le 8 mars prochain, comme la loi les y oblige. Un amendement précise en effet que « les propriétaires ayant signé un contrat d'achat des détecteurs au plus tard au 8 mars 2015 sont réputés satisfaire l'obligation (...), à la condition que le détecteur de fumée soit installé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ». L'amendement devra encore être voté par les sénateurs pour entrer en vigueur.

Attention : en cas de démarchage à domicile, il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'Etat.

## Location de la galerie d'exposition

La galerie du Parc est désormais disponible à la location, à l'occasion des mariages célébrés à l'Hôtel de Ville de Romagnat, dans la limite de l'organisation de vins d'honneur.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à l'accueil de la mairie ou sur [www.ville-romagnat.fr](http://www.ville-romagnat.fr) rubrique Services en ligne, Demande de location de salle.



## ADIL 63



**ADIL 63**

Pour toutes vos questions en matière d'habitat, de projet immobilier, de travaux d'amélioration, de vente ou location de logement, dans l'individuel ou la copropriété, demandez des conseils d'experts avant d'agir !

**Contactez le guichet unique,  
neutre et indépendant  
l'ADIL 63 Espace INFO ÉNERGIE  
à la Maison de l'Habitat à Clermont-Ferrand**



### Renseignements :

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand), ou encore par le Point visio public installé dans votre communauté de communes.

**Tous les jours de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30, sauf le lundi matin.**



**ADIL 63 / Espace INFO → ÉNERGIE**  
129, avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 42 30 75 - Fax : 04 73 42 30 78  
contact@adil63.org - Site : [www.adil63.org](http://www.adil63.org)

## Aide aux particuliers

Conformément à nos engagements, nous mettrons en œuvre, courant 2015, une politique d'aide à la rénovation et à la réhabilitation.

- **Aide au ravalement des façades dans les bourgs de Romagnat, Opme et Saulzet-le-Chaud**

Afin de contribuer à la sauvegarde et à l'embellissement du patrimoine, nous attribuerons, sous conditions, une subvention municipale aux propriétaires qui souhaitent faire réaliser des travaux de ravalement (enduit, peinture, crépi...).

La subvention s'appliquera au ravalement des façades donnant sur le domaine public et dans un périmètre délimité.

- **Aide à la réalisation de travaux de performance énergétique**



Nous nous sommes également engagés à aider les Romagnatois à réduire leurs dépenses énergétiques. Nous accompagnerons donc financièrement, sous conditions, les particuliers qui investiront dans des travaux d'isolation thermique (isolation des murs, des combles, changement de fenêtres...) et dans l'amélioration des installations de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire (chaudière à condensation, chauffe-eau solaire, chaudière bois...)

*Dans les deux cas, le nombre de dossiers sera limité chaque année en fonction des sommes votées au budget par le Conseil municipal. Les demandes non satisfaites seront reportées l'année suivante dans l'ordre de dépôt des dossiers.*

*Toutes les informations (conditions d'attribution, travaux concernés, montant de l'aide, pièces à fournir) vous seront précisées dans le prochain bulletin municipal.*



## Moins de bruit sur la RD 2089

Une motion a été votée\* pour une réduction de la vitesse de 110 km/h à 90 km/h sur la portion de la RD 2089 située entre le rond-point de Pourliat et le rond-point de Pérignat-lès-Sarliève.

Ce sont en effet de nombreuses familles résidant de part et d'autre de la RD 2089 qui subissent d'importantes nuisances sonores, jusqu'à 103 décibels par jour.

Abaisser la vitesse à 90 km/h permettrait une réduction de près de 3 décibels, soit une réduction du volume sonore perçu de près de 50 % (selon l'observatoire du bruit en Ile-de-France).

Dans un même temps, l'augmentation de durée du parcours serait négligeable (de l'ordre de 10 secondes).

Par ailleurs, le Conseil Général a décidé de poser un enrobé phonique entre le rond-point de Pourliat et le rond-point de la déchetterie. Une seconde tranche de travaux est prévue, jusqu'au rond-point de Pérignat-lès-Sarliève. Par rapport à un enrobé classique, un enrobé phonique permet une atténuation de l'ordre de 3 à 5 décibels.

\* Conseil Municipal du 10/07/2014



## Repas des aînés

Ce sont plus de 300 de nos aînés qui se sont retrouvés le samedi 6 décembre pour partager un moment convivial et chaleureux, tant attendu.



La distribution de bons d'achat en remplacement des colis de Noël a été très appréciée par les aînés

Ils ont ainsi eu le choix entre l'achat de produits (alimentaires ou de bien-être) ou de services (coiffure par exemple) chez les commerçants de la commune qui ont participé à l'opération.



## HABITAT SENIORS Résidence Autonomie

Nous nous sommes engagés à développer la solidarité vis-à-vis des seniors et notamment à lutter contre leur isolement.

Dans cet objectif, nous avons constitué une commission chargée d'étudier la réalisation de logements intermédiaires entre le domicile privé et l'EHPAD lorsque le senior est plus autonome que dépendant.

Une résidence autonomie est l'alternative à l'entrée en EHPAD. C'est une structure d'hébergement qui s'adresse aux personnes âgées de plus de

60 ans, valides et autonomes, dès l'apparition des premières fragilités.

L'offre d'espaces et de services collectifs peut être plus ou moins importante : restauration, entretien du linge, salle d'animation, de détente... dont l'usage est facultatif.

L'hébergement est à la charge des résidents qui peuvent bénéficier de l'aide sociale et de l'allocation logement.

Nous vous remercions de compléter le questionnaire ci-après. Votre réponse nous aidera à développer des solutions adaptées à vos besoins.





## Coupon à retourner au CCAS Hôtel de Ville - 63540 Romagnat

### Votre situation actuelle

Vous êtes :

un homme     une femme     un couple

Votre (vos) âge(s) : Monsieur..... Madame.....

### Votre habitat

Vous vivez :

dans une maison     dans un appartement

Vous êtes :

propriétaire     locataire

### Vos déplacements

Comment vous rendez-vous de votre logement aux commerces, services, activités :

à pied     en voiture     autre :.....

Faites-vous appel aux services d'un tiers pour vos déplacements ?

oui     non

Si oui, s'agit-il :

d'une aide à domicile     d'un voisin     d'un parent

autre :.....

### Vos gestes quotidiens

A ce jour, bénéficiez-vous :

du portage des repas à domicile

d'un service infirmier à domicile

d'un service d'aides ménagères

de la téléassistance

de l'aide aux courses

### Envisagez-vous de changer de logement ?

oui     non

Si oui

dans les 5 ans à venir     dans les 10 ans à venir

Souhaitez-vous rester à Romagnat :

oui

non : à quelle autre commune avez-vous songé ?.....

Pourquoi souhaitez-vous changer de logement :

- vous ne disposez pas de commerces, services, activités à proximité  oui  non

- votre logement actuel est trop grand  oui  non

- les charges sont trop élevées  oui  non

- vous êtes isolé(e) et/ou ne vous sentez pas en sécurité dans votre logement actuel  oui  non

### En vieillissant, on perd de l'autonomie. Lorsque vous en ressentirez le besoin, vers quelles solutions souhaiteriez-vous vous orienter ?

vous resterez dans votre logement en faisant des travaux d'adaptation et en faisant appel à des services d'aide à domicile

vous déménagerez dans un logement individuel, plus adapté, proche des services, commerces et activités

o vous souhaitez en être locataire : c'est la solution offerte par la résidence autonomie

o vous souhaitez en être propriétaire

vous emménagerez chez un tiers

vous intégrerez une maison de retraite médicalisée ou EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Vos observations :.....

Si vous souhaitez être contacté, merci d'indiquer vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :



## Mutuelle municipale Revue de Presse

Une initiative couronnée de succès et saluée par les médias !

Le bilan au 31/01/2015 fait état de 280 adhésions.

De nombreux quotidiens ont relayé l'information sur ce projet solidaire :

- *La Montagne*, le 15 octobre 2014,
- *Le Parisien Aujourd'hui en France*, le 30 octobre 2014,
- *La Dépêche du Midi*, le 30 octobre 2014,
- *Le Monde*, le 22 décembre 2014,
- Mais aussi le *journal des Maires*, le 30 octobre 2014,
- Le journal télévisé de France 3 le 20 novembre 2014
- Et celui de Télématin, France 2, le 24 octobre 2014.

Il est possible d'adhérer toute l'année.

Renseignement à l'accueil du CCAS (Hôtel de Ville) et au  
04 73 62 79 79

Plusieurs communes de l'agglomération ou d'autres régions (Vienne, Nord, Pas-de-Calais) nous ont contactés pour obtenir des renseignements afin de déployer ce principe de mutuelle.



## Travaux d'extension de l'EHPAD

Les travaux de construction de la nouvelle aile de l'établissement seront prochainement terminés.

La seconde tranche des travaux va débuter et permettra la restructuration de l'ancien bâtiment.

## Logement d'urgence

Le logement d'urgence municipal a, malheureusement, été mis à disposition à plusieurs reprises : incendies, expulsion, violences.

Nous espérons, dans ces moments difficiles, offrir un peu de chaleur et de solidarité.

## Après-midi festif

Le premier après-midi festif de l'année s'est déroulé le samedi 24 janvier : ce fut l'occasion pour 350 convives de partager la traditionnelle galette des Rois.



Le prochain après-midi festif se déroulera le samedi 25 avril 2015 salle **André Raynoird**.

## Réfection de voiries

### Plusieurs voies ont été traitées



Saulzet-le-Chaud :  
rue de Bellevue



Chemin de Prat



Parking au bas de la rue du Moulin

### Aménagement du parking à l'école Louise Michel

Depuis de nombreuses années, un aménagement était prévu sur ce site avec 2 objectifs : améliorer la sécurité et apporter du confort aux parents.

La nouvelle municipalité, comme elle s'y était engagée, a lancé les travaux début 2015. Le coût de l'opération est de 38 000 € TTC, dont le financement est assuré :

- par le Conseil Général à hauteur de 7 500 € (au titre du produit des amendes de police),
- par la réserve parlementaire de M. Jean-Paul BACQUET, député de notre circonscription, pour 10 000 €,
- le solde par la commune.



Chemin de Javaude



Chemin du Grand Bois



## Elagage

Il s'est avéré nécessaire d'entreprendre une campagne d'élagage des arbres sur notre commune. Les difficultés liées à la hauteur nous ont conduits à choisir une entreprise spécialisée.

Ont été réalisés les élagages : boulevard du Chauffour, parking de la Prugne, avenue des Pérouses, rue maréchal Foch, cimetière du Bon Repos et parc municipal.

Dans le même temps, la haie séparant les espaces sportifs et les riverains de la rue du Stade sera traitée.



## Espaces verts

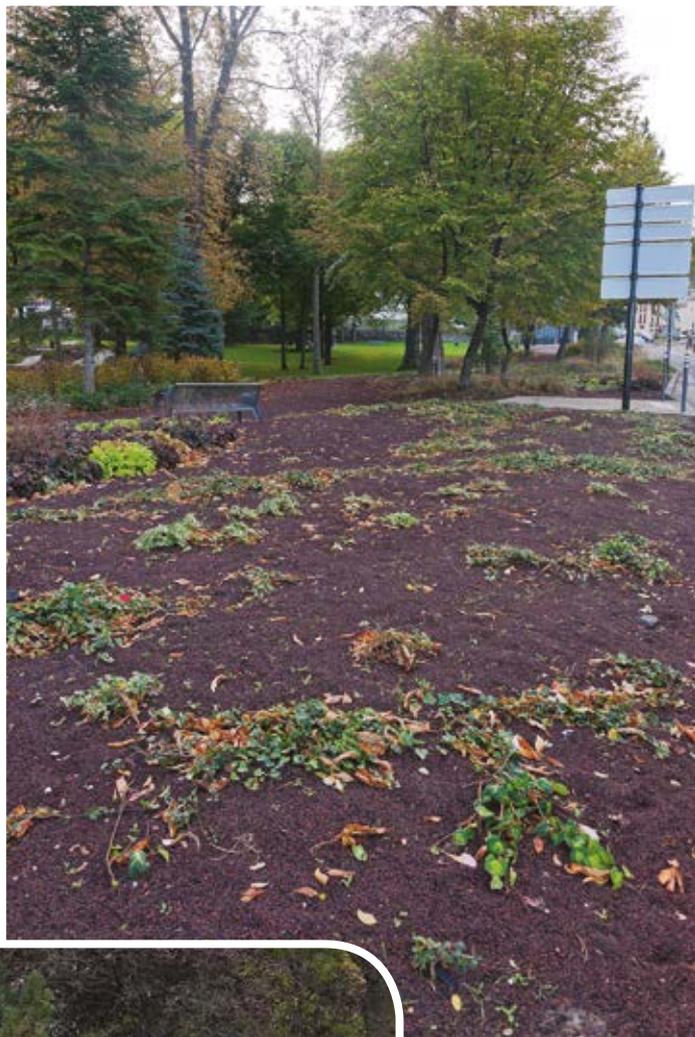
**N**ous nous devons de revenir sur l'aménagement du parc le long de l'avenue Gergovia ainsi que celui des plates-bandes situées du côté des commerces.

Depuis 2 années, l'entretien est confié à une entreprise extérieure pour un coût annuel de 15 000 €.

Force est de constater que le rendu est loin d'être à la hauteur des attentes. Nous devons rechercher les moyens d'améliorer le visuel en réduisant les frais d'entretien.

Dans le même temps, nous souhaitons augmenter la surface dédiée au marché.

L'aménagement de ce secteur sera revu afin d'améliorer l'esthétique et de réduire les frais d'entretien.



*Photos prises en octobre 2014*



## Permis piéton

La police municipale est intervenue dans les trois écoles de la commune pour des sessions de prévention routière. Il s'agit de sensibiliser les enfants aux risques des déplacements piétons.

### L'enfant : un piéton beaucoup plus vulnérable

L'enfant dispose d'une acuité visuelle réduite jusqu'à l'âge de 10 ans. Il a tendance à négliger la vision périphérique indispensable à l'appréhension des dangers de la circulation. D'autre part, il ne sait pas correctement évaluer les distances, et il lui est difficile de distinguer une voiture qui se déplace lentement d'un véhicule à l'arrêt.

Par ailleurs, en raison de sa taille, l'enfant a une vision partielle des dangers de la rue : panneaux trop hauts, voitures ou camions en stationnement, l'empêchant de voir et d'être vu...



C'est pourquoi les policiers municipaux se sont proposés d'intervenir pour les enfants scolarisés en CE1 et CE2, dans les écoles élémentaires Louise Michel et Jacques Prévert et dans la classe CP-CM2 du groupe scolaire Boris Vian.

L'intervention de la police municipale se fait en deux temps :

■ une intervention théorique en classe au cours de laquelle les règles de circulation piétonne sont rappelées, ainsi que les grandes familles de panneaux de signalisation routière :

 = danger

 = interdiction

 = obligation

 = indication

Les élèves réfléchissent ensuite au bon comportement à adopter dans diverses situations présentées à l'aide d'un diaporama.

■ une sortie sur le terrain en demi-groupe pendant laquelle les élèves effectuent un parcours avec les deux policiers :



La session s'achève par la remise des diplômes en présence d'Anne-Marie Di Tommaso, adjointe aux affaires scolaires.

### Des risques qui augmentent au moment de l'apprentissage de l'autonomie

Le « risque piéton » atteint un pic vers 8 ans avec les premiers déplacements de l'enfant seul, notamment pour aller à l'école.

Près de 50 % des accidents piétons surviennent sur le trajet domicile-école et la majorité des accidents a lieu entre 16 et 19 heures, pendant le trajet du retour.



## Spécial inscriptions rentrée 2015/2016

Les inscriptions pour l'année scolaire 2015/2016 auront lieu du lundi 27 avril au mercredi 13 mai, en mairie, auprès du service Education-Jeunesse (au fond de la cour de la mairie).

### Pour l'école Boris Vian :

Demi-journée d'intégration à la vie de la classe mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015 de 9 h à 12 h.

Permanences d'admissions : sur rendez-vous, du mardi 26 au vendredi 29 mai 2015.

### Pour l'école Louise Michel :

Visite de l'école maternelle : le jeudi 18 juin 2015 à 18 h

Visite de l'école élémentaire : le jeudi 21 mai 2015 de 16 h 00 à 17 h 30 (merci de téléphoner avant)

### Pour l'école Jacques Prévert :

Visite de l'école maternelle : le mardi 16 juin 2015 à 18 h 00

Visite de l'école élémentaire : le vendredi 22 mai 2015 de 16 h 45 à 17 h 30

## Création d'un Conseil des Jeunes à Romagnat

Le conseil des jeunes Romagnatois répond à la volonté des élus de créer un lieu de dialogue ouvert à tous les jeunes Romagnatois(es) de 14 à 20 ans, de permettre l'expression et l'engagement des jeunes dans la vie de la cité, et de les inviter à être des citoyens actifs et à s'impliquer dans le suivi des projets qui contribuent au développement de la ville.

Ce projet porté durant notre campagne, et que nous souhaitons concrétiser rapidement, doit donner la parole aux jeunes, leur permettre d'interpeller les responsables politiques, et les aider à formuler des propositions concrètes, organiser ensemble des événements en lien avec la commune et piloter leurs propres projets, mais aussi participer à la vie sociale et culturelle de ROMAGNAT, et vivre une expérience active de démocratie.

Pour mener à bien ce projet, un groupe de travail composé d'élus et de représentants de la jeunesse romagnatoise a commencé à réfléchir aux modalités d'organisation et à la mise en œuvre de ce conseil des Jeunes. Le groupe est composé de Damien, Antoine, Maxime et Roxane. Ils sont accompagnés par 4 conseillères élues : Dominique Blanc, Monique Chartier, Delphine Dugat, Pierrette Decourteix et Anna Di Tommaso, adjointe aux

affaires scolaires et en charge de la jeunesse, responsable de ce projet.

Ce groupe de travail a pour mission de réfléchir à la mise en œuvre et aux conditions de réussite du futur Conseil des Jeunes.

Pour en parler et débattre, une réunion d'information est prévue le

**vendredi 27 mars à 19 h**  
**salle du carrefour d'échanges**  
(au-dessus de la médiathèque, entrée par la rue Thomas).

Vous avez entre 14 et 20 ans, vous êtes curieux et vous avez envie de vous impliquer dans la vie de votre commune, en étant force de proposition, vous avez des projets et des idées à mettre au service de la jeunesse romagnatoise, alors venez nous en parler le vendredi 27 mars. Le groupe de travail constitué vous présentera ce projet et répondra à toutes vos questions. Mais tout reste à faire : pour exister, le Conseil des Jeunes aura besoin de votre énergie, de vos idées, de votre enthousiasme et surtout de votre volonté et de votre implication.

L'objectif est que ce

### Les missions :

Le conseil des jeunes, c'est :

- Un espace d'échanges, de concertation, de rencontres,
  - L'occasion de défendre les idées, les envies et projets des Jeunes pour la Ville,
  - L'occasion de participer avec le Maire et son équipe à des projets concernant Romagnat.
- La possibilité de dynamiser les projets et manifestations en faveur des Romagnatois, et plus particulièrement des Jeunes, dans divers domaines (loisirs, sports, environnement, solidarité...)

conseil des Jeunes soit en place avant l'été pour un démarrage à la rentrée de septembre.

Si vous souhaitez nous contacter : [conseildesjeunes@ville-romagnat.fr](mailto:conseildesjeunes@ville-romagnat.fr)



## Prenons soin de l'eau

### Consultation du public sur l'eau



**Jusqu'au 18 juin 2015, une consultation publique est organisée sur les projets de plans de gestion des eaux et des inondations du bassin Loire-Bretagne.**

Pour que l'eau puisse satisfaire l'ensemble de nos usages (santé, loisirs, économie,...) et les besoins propres des milieux aquatiques mais aussi pour réduire notre vulnérabilité aux inondations, il nous faut gérer cette ressource de façon durable et équilibrée.

- Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) détermine les objectifs à atteindre en termes de qualité de l'eau, de quantité d'eau et d'organisation collective.
- Le Plan de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) donne notamment les objectifs de prévention des risques d'inondation et de protection des personnes et des biens.

Après consultation, Sdage et PGRI seront adoptés fin 2015 et mis en œuvre de 2016 à 2021. Ils s'imposeront à toutes les décisions publiques concernant les domaines de l'eau et de l'aménagement.



*Le bassin Loire-Bretagne s'étend des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère. 12,4 millions d'habitants y vivent.*

## Les grands enjeux du Sdage 2016-2021

- Atteindre l'objectif de 61 % des rivières, plans d'eau et eaux côtières en bon état. Cet objectif fixé en 2009 n'est pas encore atteint : 30 % des eaux sont aujourd'hui en bon état et 20 % s'en approchent.
- Lutter contre les principales causes de dégradation des eaux : artificialisation des rivières et pollutions diffuses (nitrates, phosphores, pesticides)
- Etre particulièrement attentif aux problèmes de manque d'eau dans certains secteurs du bassin, d'autant plus en raison du changement climatique

Pour participer à la consultation, les habitants peuvent :

- répondre à un questionnaire en ligne sur le site [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr), ou
- répondre par écrit au questionnaire (disponible en mairie) et l'adresser au Secrétariat technique de bassin, 9 avenue Buffon, CS 36339 45063 ORLEANS CEDEX 2, ou
- formuler une contribution écrite, individuelle ou collective, à l'adresse : [sdage@eau-loire-bretagne.fr](mailto:sdage@eau-loire-bretagne.fr).

Vous retrouverez l'ensemble des informations sur [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr).



**L'eau, les inondations, donnez votre avis**



## Halte aux déjections canines sur les lieux publics

**M**algré des rappels dans le bulletin municipal, il semble que certains maîtres ne jouent pas le jeu.

La municipalité de Romagnat, soucieuse de son environnement, refait appel au civisme de tous les propriétaires de chiens.

Un effort doit être fait, il est simple de ramasser les crottes de son compagnon : une feuille de papier journal, un sac en plastique suffisent.

A cet effet, votre Commune met à votre disposition des « toutounets », distributeurs de sacs plastiques permettant aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur(s) compagnon(s).

Les sacs sont disponibles en Mairie et dans les distributeurs situés Place de la Halle, dans le Parc de Tocqueville, à Chomontel et Place Licciana Nardi.

**ATTENTION** : la loi permet de punir d'une contravention de 2<sup>ème</sup> classe prévue et réprimée à l'article R 632-1 du Code Pénal, ceux qui abandonnent les déjections, ordures sur les lieux publics non prévus à cet effet.

**Mais il serait dommage d'en arriver là.**

**MERCI de porter une attention toute particulière à un geste qui est simple et respectueux de tous**



## Collecte des ordures ménagères

**L**es bacs doivent être sortis le jour même de la collecte par respect du voisinage et des piétons. Pour ces mêmes raisons, et de manière à ne pas entraver la circulation des piétons et véhicules automobiles, les bacs doivent être rentrés dès que possible après le passage du camion de ramassage.

Des poubelles indésirables qui traînent sur les trottoirs « salissent » ce paysage que nous avons à cœur de garder propre et harmonieux et constituent un danger pour les piétons obligés d'emprunter la chaussée.



**C'est pourquoi vous êtes priés de ranger vos poubelles le plus rapidement possible après chaque ramassage, sous peine de verbalisation par les services municipaux.**

## Stop aux lingettes dans les toilettes !

**Vous pensez que vos lingettes sont biodégradables ? C'est faux !**

**J**etées dans les WC, les lingettes, comme de nombreux autres déchets, causent de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement, tant au niveau du branchement propre à chaque usager que du système d'assainissement collectif.

De par leur nature résistante, les lingettes, **même celles dites biodégradables**, endommagent les installations : elles bouchent les canalisations et finissent par mettre les pompes de relèvement des EU (eaux usées) hors d'usage. Les EU ne peuvent alors plus s'écouler dans les collecteurs. Le réseau d'assainissement est mis en charge : les EU remplissent les stations de relèvement et les canalisations. Elles remontent alors dans les maisons par les toilettes ou elles s'écoulent par le trop plein dans le milieu naturel, lors d'épisodes pluvieux



importants, polluant ainsi ruisseaux, rivières et nappes phréatiques...

Par ailleurs, la durée du trajet entre les toilettes et la station d'épuration est trop courte pour que les lingettes aient le temps de se décomposer. Elles constituent un véritable fléau pour les équipements des stations d'épuration, nombreuses aujourd'hui à être confrontées à des dysfonctionnements permanents du fait de résidus de filasse.

Les réparations et la remise en état des installations et des réseaux engendrent bien évidemment un surcoût qui finit par se répercuter sur la facture des usagers...

**Les lingettes doivent donc impérativement être jetées dans la poubelle !**

**Ensemble, protégeons l'environnement !**

## Les écogestes : réaliser des économies et protéger l'environnement

**V**oici quelques gestes simples à mettre en pratique au quotidien pour réduire votre consommation et votre facture de chauffage :

■ Evitez d'utiliser les chauffages d'appoint : cela revient toujours plus cher et peut présenter des dangers.

**Chauffer votre habitation à 20° au lieu de 19° représente une surconsommation de plus de 7 %.**

- Fermez vos fenêtres et vos rideaux durant la nuit : vous pouvez économiser jusqu'à 10 % !
- Laissez entrer le soleil en hiver : cela constitue un apport passif gratuit.
- Fermez les portes des pièces peu chauffées (chambres, couloir) : vous pouvez économiser jusqu'à 6 % !
- Ne placez pas de meuble ou de rideau devant un radiateur, ne le couvrez pas : cela empêche une bonne diffusion de la chaleur.



**Dans le prochain bulletin : des conseils concernant l'eau chaude sanitaire**

Les utilisateurs et visiteurs de la salle André Raynoird peuvent, depuis quelques semaines, découvrir la décoration florale installée dans la verrière.

Cet aménagement est une première phase qui en appellera d'autres, afin d'améliorer l'accueil et l'esthétique de la Salle des Fêtes et de ses abords.



## Agenda

### SPECTACLE VIVANT



Rachid Bouali-  
compagnie la  
langue pendue,  
présente  
« Le jour où ma  
mère a rencontré  
John Wayne »

Samedi 11 avril à 20 h 30  
Salle des fêtes André Raynoird  
*Seul en scène*

La compagnie  
ETC...ART  
présente

« La méprise »

Judi 30 avril à  
20 h 30

Salle des fêtes André Raynoird  
*Impromptus burlesques,  
tragiques et optimistes*



L'association  
Notes  
et des Lyres  
Le 10<sup>ème</sup>  
festival

international de chant choral  
de Gerzat

Vendredi 15 mai à 20 h  
Salle des fêtes André Raynoird  
*Chant choral*

Le Conservatoire de Musique  
de la Ville de Clermont-Ferrand  
présente Notre Dame de Paris  
Samedi 16 mai 20 h 30  
Salle des fêtes André Raynoird  
*Opéra rock*

FormAt quatre et les Copains  
d'accord proposent

*Une soirée de chansons françaises*  
Samedi 30 mai 20 h 30

Salle des fêtes André Raynoird  
Réservations : Monique Monier :  
06 84 58 28 75

Service Culturel Mairie :  
04 73 62 79 51

Tarifs : 10 €  
(plein) / 5 €  
(réduit enfant-  
10ans)



Au p'tit bonheur

Concert



Samedi 30  
mai 20 h 30  
Salle des  
fêtes André  
Raynoird

*Chanson française*

Dans le cadre des  
Rencontres de  
Théâtre Enfants  
Compagnie l'Arrêt  
Public - Le Cid

Samedi 6 juin 21 h  
Salle des fêtes  
André Raynoird  
*Théâtre burlesque*



Plateau découverte jeunes  
talents

« Résonances »

Thomas Khan  
Bubble Wood  
Samedi 13 juin  
20 h 30

Salle des fêtes  
André Raynoird  
*Blues-reggae-rock*



L'Atelier Théâtral Riomois  
présente  
Lysistrata-Aristophane



Mercredi 17  
juin à 20 h 30  
Salle des  
fêtes André  
Raynoird

*Théâtre « Tous  
en scène »*



### EXPO

Alexandra Bertrand

Du 1<sup>er</sup> au 30 avril « ALECARD »

Galerie du  
parc

Peinture  
acrylique



Avec les peintres de l'ARAL  
Printemps de ROMAGNAT



Du 18 au 31 mai 2015  
Galerie du parc

Caroline Stojceki



Du 2 au 20 juin  
Galerie du Parc  
Peinture  
acrylique

## Création d'une nouvelle aire de jeux

### Résultat du sondage « City Park ou Skate Park »

La municipalité a souhaité recueillir l'avis des Romagnatois concernant un projet d'implantation d'une aire de jeux de proximité, destinée aux enfants et aux jeunes.

Deux types d'infrastructures sportives étaient envisagés : un City Park ou un Skate Park.

Nous nous étions engagés à vous présenter les résultats du sondage début 2015. Ils ont été publiés dès janvier sur le site internet de la municipalité.

Nous avons reçu 269 réponses :

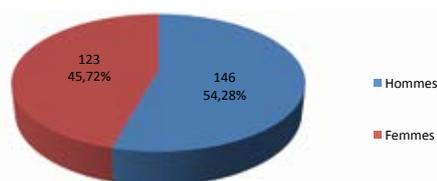
- 257 réponses en ligne sur le site internet de la mairie, et
- 12 coupons réponses découpés dans le bulletin municipal.

Analyse des réponses :

	Nombre de réponses	%
Hommes	146	54,28
Femmes	123	45,72
Total	269	100

Répartition des votants Hommes/Femmes

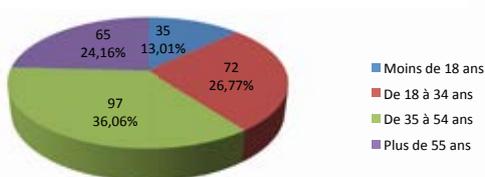
Nombre de réponses et pourcentage



Age	Nombre de réponses	%
Moins de 18 ans	35	13,01
De 18 à 34 ans	72	26,77
De 35 à 54 ans	97	36,06
Plus de 55 ans	65	24,16
Total	269	100

Répartition des votants selon l'âge

Nombre de réponses et pourcentage



Le sondage place largement en tête le City Park. En effet, 177 personnes se sont exprimées pour un City Park, soit 65,8 % tandis que 92 personnes se sont exprimées pour un Skate Park, soit 34,2 %.

Choix	Nombre de réponses	%
City Park	177	65,8
Skate Park	92	34,2
Total	269	100

Infrastructure choisie par les votants

Nombre de réponses et pourcentage



Cette nouvelle aire de jeux sera implantée dans le complexe sportif des Pérouses :



## Elections départementales

### Le Conseil Général devient le Conseil Départemental

Les élections cantonales désormais dénommées « élections départementales » seront organisées pour la première fois sous cette appellation, le dimanche 22 mars 2015 pour le 1<sup>er</sup> tour, et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour.

Ces élections permettront d'élire les conseillers départementaux, jusqu'ici appelés conseillers généraux et qui étaient renouvelés par moitié tous les 3 ans.

Les conseillers seront désormais élus pour 6 ans, et se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme, auxquels s'ajouteront deux suppléants (une femme et un homme également).

Une fois élus, les deux membres du binôme exerceront leur mandat indépendamment l'un de l'autre.

**Le scrutin sera ouvert à 8 h et clos à 18 h**

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous devrez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Carte vitale avec photo (en cours de validité)
- Carte de famille nombreuse (en cours de validité) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (en cours de validité)
- Livret de circulation (en cours de validité)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (en cours de validité)

- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (en cours de validité)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo (en cours de validité)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (en cours de validité)

⚠ Seuls recevront une carte d'électeur en mars 2015 :

- les électeurs qui se sont inscrits sur la liste électorale en 2014,
- les électeurs qui ont signalé leur changement d'adresse à l'intérieur de la commune en 2014,
- les jeunes, inscrits d'office (qui ont eu 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars 2014 et la veille du 1<sup>er</sup> tour des élections)

Les autres électeurs ne recevront pas de nouvelle carte car nous ne sommes pas en année de refonte électorale. La carte électorale reçue en 2012 reste donc valable.

Si un nouvel électeur n'a pas reçu sa carte, il se peut qu'elle soit revenue en Mairie (problème de distribution, changement d'adresse). Elle sera disponible le jour du scrutin dans le bureau de vote concerné.



## Règles de bon voisinage

### Bruit de voisinage



Les règles sont fixées par un arrêté préfectoral.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de

leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures ;
- les samedis de 9 heures à 19 heures ;
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures.

**Tout règlement ne doit pas exclure un minimum de tolérance et de bon sens !**

## Accueil de loisirs

### Le printemps à l'accueil de loisirs municipal

Du 13 au 24 avril 2015

La thématique sera « Entre ciel et Terre » avec notamment de nombreux ateliers autour du jardinage, de la nature, de la découverte de la faune et de la flore.

La date limite d'inscription pour ces vacances de Printemps est le jeudi 2 avril 2015.

### L'été à l'accueil de loisirs municipal

Du 6 juillet au 28 août 2015

Il fonctionne à la semaine, de 4 ou 5 jours, en journée de 8 h à 18 h pour les 3/11 ans et les 12/17ans. Une thématique est proposée chaque semaine avec une sortie à la piscine les mardis et une sortie à la journée les jeudis.

#### LES 3/11 ANS

« Le monde aquatique »

Du 6 au 10 juillet « La mer et ses légendes » (les pirates,

chasse aux trésors, les sirènes...)  
Du 13 au 17 juillet « Jeux d'eau, un monde fantastique » (moulin à eau, tambour à eau, ...)

Du 20 au 24 juillet « L'eau au naturel » (jardin pédagogique, la vie dans les rivières, les mares ...)

Du 27 au 31 juillet « Au fil de l'eau » (le voyage de l'eau au bout du monde, en couleur, ...)

#### LES 12/17 ANS

Les ados composent leur programme avec leurs animateurs sur la thématique proposée.

Du 6 au 10 juillet : stage vidéo en association avec « passeur d'image »

Du 20 au 24 juillet : Multi activités sportives autour de la rando, du VTT et des sports nautiques

#### LES MINIS SEJOURS

En juillet, deux séjours avec hébergement sont proposés :

■ Séjour multi-activités, dominante cheval à Saint Ilpize du 6 au 10 juillet pour les 8/14 ans

■ Séjour « à la mer », à Royan du 9 au 19 juillet avec L'AROEVEN et Fred DESOUTTER

Une réunion d'information aux familles sur l'été et les séjours aura lieu le 10 juin 2015 à 18 h au FLEP de Romagnat.

Dates limites d'inscription :

Pour juillet : le jeudi 18 juin 2015

Pour août : le jeudi 16 juillet 2015

Programme, renseignements et inscriptions au secrétariat

04 73 62 79 51



## Campagne de stérilisation des chats libres

Le nombre de chats ne cesse d'augmenter : plus de 11 millions en France en 2012, avec un rythme de croissance de 200 000 chats par an.

Près de 3 millions de chats ne sont pas stérilisés.

#### Inconvénients d'une population de chats errants :

Des colonies de chats sauvages sont de plus en plus importantes, confrontées à la famine et aux maladies.

La prolifération de chats errants engendre des problèmes de nuisances (miaulements nocturnes, marquages urinaires, bagarres, poubelles éventrées,...) mais aussi de santé publique si la reproduction n'est pas contrôlée et régulée.

#### Avantages d'une population de chats libres :

Les chats des rues sont un maillon de la chaîne écologique : ils assurent une fonction sanitaire en contenant les populations de rats, souris, oiseaux... Une fois stérilisés, les chats ne se bagarrent plus, ne délimitent plus leur territoire par des urines malodorantes, ne miaulent plus en période de reproduction,...

⚠ Le devenir des chats errants, capturés et conduits en fourrière est le plus souvent réduit à l'euthanasie, il est en effet impossible de les proposer à l'adoption.

La municipalité a donc répondu favorablement à la proposition de l'APA 63 de conduire une campagne de stérilisation en avril 2015.

C'est la seule méthode efficace à moyen et long terme : elle permet de réduire le nombre de chats errants, elle évite la recolonisation des territoires par de nouveaux individus et elle favorise l'intégration de l'animal en ville.

Les chats non identifiés, sans propriétaire ou gardien (nourrisseur), vivant en groupe dans des lieux publics de la commune seront :

- capturés,
- testés d'un point de vue immunitaire (test FIV/ FELV = « sida » du chat),
- stérilisés,
- identifiés (tatouage « S » pour stérilisé, dans les oreilles) et,
- relâchés dans ces mêmes lieux.

Les administrés qui le souhaitent pourront participer au repérage des sites de chats, à la mise en place de la capture, au transport des chats jusqu'à l'APA 63 et à leur remise en liberté sur sites.

Cette campagne ne s'adresse pas aux chats des particuliers.



## Accessibilité

### #accessibleatous



#### AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

**L**a réglementation évolue en matière d'accessibilité :

la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoyait la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Face au constat général de retard de cette mise en accessibilité, le législateur, avec l'ordonnance du 26 septembre 2014, a ouvert l'opportunité de poursuivre la mise en accessibilité au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2015 grâce aux Agendas d'Accessibilité Programmés : les Ad'AP.

Si vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'un ERP (établissement recevant du public), la loi du 11 février 2005 vous imposait de rendre votre établissement accessible avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Si votre établissement n'est pas encore accessible, la mise en œuvre d'un Ad'AP vous permettra, après cette date, de poursuivre les travaux de mise en accessibilité en toute légalité.

Quelle que soit votre situation, vous devez engager des démarches :

- si votre ERP est accessible : il convient d'en justifier auprès des services de l'État (par courrier à la DDT 63, site de Marmilhat, 63 370 Lempdes), à l'aide d'une attestation d'accessibilité.
- si votre ERP n'est pas accessible : il convient de déposer un Ad'AP avant le 27 septembre 2015. Il présentera la programmation des travaux de mise en accessibilité de votre établissement.

La règle générale est l'élaboration d'un Ad'AP planifiant des travaux de mise en accessibilité sur une période de 3 ans maximum\*, avec des travaux et autres actions de mise en accessibilité tous les ans jusqu'à l'accessibilité effective.

Dans ce cas, l'Ad'AP sera déposé en mairie, accompagné d'un dossier d'autorisation de travaux, qui permettra d'obtenir l'accord de l'autorité administrative pour la mise en œuvre des travaux.

Pour réaliser votre diagnostic ou pour tout renseignement complémentaire, consultez les sites :

[www.accessibilite.gouv.fr](http://www.accessibilite.gouv.fr)  
[www.puy-de-dome.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.gouv.fr)

*\*Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier d'une période de mise en œuvre supérieure à 3 ans.*

## La page du correspondant défense de Romagnat, Bertrand Zanna

### Attentats à Paris

**D**éploiement sans précédent de militaires sur le territoire national

Depuis le 7 janvier, pour répondre à une situation d'urgence, les forces armées ont à nouveau renforcé leurs effectifs directement engagés dans le cadre du plan Vigipirate. Le 12 janvier dans la soirée, plus de 7 000 militaires ont été déployés en protection de nos concitoyens, dont près de 5 500 dans le cadre de la mission Vigipirate (plus de 3 000 en Ile-de-France et de 2 300 dans le reste de la France). Engagées sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre d'une opération

intérieure sans précédent, les forces armées vont concentrer leur action sur la protection de points d'intérêt sensibles. Le renforcement de ce dispositif initial a permis d'atteindre un effectif de 10 000 militaires déployés en France dès le mardi 13 janvier (dont près de 8 000 au titre de Vigipirate). La défense de la France et la protection des Français sont une priorité des armées. Cette mission s'exerce à travers la complémentarité entre les missions intérieures de protection du territoire national et les missions conduites dans le cadre des opérations extérieures, qui constituent une véritable défense « de l'avant ».

## Journée nationale du réserviste 2015

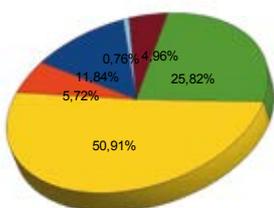


La journée nationale du réserviste en 2015 aura lieu le vendredi 27 mars sur le thème : « Réservistes : les compétences les plus diverses de la Nation pour son armée ». <http://www.defense.gouv.fr/reserves>

## La sécurité avant tout

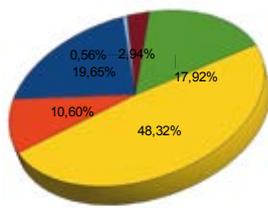
Voici les mesures de vitesse enregistrées par les deux radars préventifs entre octobre 2014 et janvier 2015.

Avenue Jean Jaures direction Beaumont  
Zone 50  
05/12/14 au 02/01/15



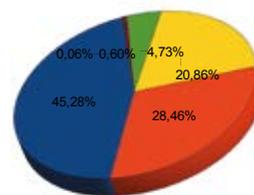
Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	8096	11,84%
31 - 40 km/h	3914	5,72%
41 - 50 km/h	34808	50,91%
51 - 60 km/h	17652	25,82%
61 - 70 km/h	3390	4,96%
71 - 80 km/h	517	0,76%
Total	68377	100,00%

Avenue Jean Jaures direction Romagnat  
Zone 50  
05/12/14 au 02/01/15



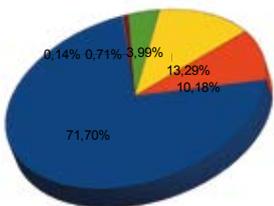
Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	18792	19,65%
31 - 40 km/h	10141	10,60%
41 - 50 km/h	46208	48,32%
51 - 60 km/h	17138	17,92%
61 - 70 km/h	2815	2,94%
71 - 80 km/h	533	0,56%
Total	95627	100,00%

Avenue Jean Moulin direction Centre Bourg  
Zone 30  
14/11/2014 au 05/12/2014



Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	24376	45,28%
31 - 40 km/h	15322	28,46%
41 - 50 km/h	11231	20,86%
51 - 60 km/h	2549	4,73%
61 - 70 km/h	323	0,60%
71 - 80 km/h	34	0,06%
Total	53835	100,00%

Rue de Pâles  
Zone 50  
07/11/2014 au 05/12/2014



Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	26080	71,70%
31 - 40 km/h	3702	10,18%
41 - 50 km/h	4833	13,29%
51 - 60 km/h	1453	3,99%
61 - 70 km/h	257	0,71%
71 - 80 km/h	51	0,14%
Total	36376	100,00%

- < 30 km/h
- 31 - 40 km/h
- 41 - 50 km/h
- 51 - 60 km/h
- 61 - 70 km/h
- 71 - 80 km/h

## Pour toute intervention sur la voie publique (travaux, déménagements, manifestations)

La commune de Romagnat régleme nte par arrêté municipal la circulation et/ou le stationnement.

### Demande d'autorisation de stationnement temporaire pour déménagement

Afin que les opérations de déménagement se passent dans les meilleures conditions possibles, la Commune régleme nte le stationnement et/ou la circulation. Cependant, la mise en place de la signalisation sera effectuée 48 heures avant le déménagement par le demandeur.

Voici la procédure à suivre :

Il est nécessaire d'établir une demande d'autorisation de stationnement, deux semaines avant la date de votre déménagement.

Merci de contacter le :

Service de la Police Municipale  
de ROMAGNAT  
9 rue Maréchal Foch - 63540 ROMAGNAT  
Tél. 04 73 87 52 46  
police-municipale@ville-romagnat.fr

### Demande d'autorisation temporaire : pour travaux ou pour déroulement de manifestations

Si vous êtes :

- une entreprise ou un particulier devant effectuer des travaux,
- une association devant organiser une manifestation,

Nous vous invitons à suivre la procédure énumérée ci-dessus.

## ► Réception des bénévoles du CCAS

18 octobre 2014



Autour de Laurent Brunmurol, des élus et de Sonia Moral, les bénévoles qui interviennent au centre social, à l'EHPAD et pour l'aide aux courses.

## ► Spectacle Patrice Kalla

Patrice Kalla, avec ses trois complices musiciens, a entraîné le public dans un tourbillon de rap, slam, jazz, soul, funk !



## ► Cérémonies

11 novembre



## ► Expo Alexia Couderc

Commodes, lampes, fauteuils mais aussi animaux tout en couleurs, en rondeur : des œuvres uniques !



## ► 18 décembre 2014 : départs en retraite

**M**me Maria Soares (EHPAD), M. Guy Combas (garde-champêtre), M. Alain Escarzaga (espaces verts) et M. Louis Mennuti (services techniques) ont fait valoir leur droit à la retraite.

Laurent Brunmurol a salué leur carrière et leur a remis la médaille de la Ville, ainsi qu'aux enfants de M. Serge Gouttefarde, agent des Services Techniques, disparu en septembre 2014.



Etait absente Mme Marie-Françoise Guiriec (comptabilité).

## ► Le rallye du ruban rose .....

**D**e Nîmes à Paris, Les Deuch's ont fait étape le 20 octobre 2014 à Romagnat.

En partenariat avec la Fédération Nationale des Comités Féminins pour la Prévention et le Dépistage des Cancers, Annie, Magali, Muriel et Sophie ont décidé de servir une grande cause internationale : Octobre Rose, mois consacré au dépistage du Cancer du sein.



## ► Expo peinture sur soie .....

24 novembre



**T**ableaux, abat-jour, cartes, marque-pages, foulards, cravates et coussins réalisés avec talent sous la houlette de Monique Monier et Yolande Durand

## ► Expo Maudite soit la guerre. Les fusillés pour l'exemple 12 janvier 2015 .....



**U**ne exposition-réflexion sur ces 650 soldats condamnés au cours de la guerre de 14/18, dont 6 originaires du Puy-de-Dôme, et sur la question d'une réhabilitation collective, demandée depuis 1921 et pas encore prononcée 100 ans après ces événements tragiques

## ► Accueil des nouveaux arrivants .....

**L**es nouveaux arrivants étaient conviés en mairie le 29 novembre 2014 en présence de représentants du monde associatif.



## ► Darling .....

**L**e récit d'une femme en quête de dignité, dans « la plus belle adaptation d'un roman » de Jean Teulé



6 janvier 2015



## ► Vœux au personnel municipal .....

## ► 7 janvier 2015

La cérémonie de présentation des vœux aux partenaires de la municipalité, endeuillée par les attentats survenus le matin même à Paris, s'est déroulée en présence de M. Jean-Paul Bacquet, député de notre circonscription et de Mme Laurence Mioche, conseillère générale, ainsi que de nombreux maires de communes voisines et d'élus communautaires.



## ► Deux sportives du club de l'ORCA à l'honneur

Victorieuse avec les Bleues en mars 2014 du Tournoi des 6 Nations, Jessy Tremoulière, arrière à Romagnat, a joué la demi-finale de la Coupe du monde en août 2014, face au Canada.

Annick Hayraud, son entraîneur à Romagnat, internationale à 65 reprises et capitaine de 1996 à 1998, est aujourd'hui manager général de l'équipe de France senior féminine à XV.

Laurent Brunmurol, Lionel Cournol, adjoint aux sports et Chantal Lelièvre, adjointe aux associations ont remis les médailles et chaleureusement félicité les récipiendaires.



## ► Sainte Barbe remise des médailles et diplômes



6 décembre

## ► Expo Sophie Leï

La délicatesse d'une artiste franco-japonaise





## Des tulipes contre le cancer

L'opération « Des tulipes contre le cancer » fête son douzième anniversaire en 2015.

Les clubs services, associations partenaires et les bénévoles du Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer se mobilisent encore pour une nouvelle campagne.



Il s'agit de recueillir des dons de 5 euros minimum contre la remise d'un bouquet de dix tulipes avec leurs bulbes.

En onze ans ont été collectés et remis localement à la Ligue contre le Cancer près de 350 000 € dont 40 000 € lors de la campagne de 2014.

En vue de la campagne 2015, 136 000 bulbes ont

été plantés en octobre 2014 sur le site du lycée agricole de Marmilhat.

Durant les trois premières semaines d'avril, de nombreux RELAIS TULIPES permettront aux puydômois de manifester leur soutien à la lutte contre le cancer.

Le résultat de cette opération sera intégralement reversé au Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer en vue du développement de traitements assurant la préservation de la fertilité chez les jeunes, adultes ou adolescents, soignés en Auvergne leur permettant ainsi d'envisager un futur avec des enfants.

Chacun des bouquets de tulipes remis aux donateurs marque un pas dans cette direction.

**TOUS ENSEMBLE UNISSONS NOS EFFORTS**

## Avec le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr), on peut tout faire !



C'est le meilleur moyen pour gérer son dossier, trouver des informations, faire des tests d'accès aux droits... tout en gagnant du temps. Plus besoin de se déplacer, [caf.fr](http://caf.fr) c'est la solution fiable et rapide ! Gérer son dossier via « Mon compte »

En quelques clics, vous pouvez signaler à la Caf : un changement de situation professionnelle ou familiale, vos coordonnées bancaires, une nouvelle adresse, un numéro de téléphone...

Vous avez également la possibilité de télécharger des attestations de paiement, consulter vos paiements et contacter la Caf par courriel...

Pour cela, il suffit de d'indiquer votre numéro allocataire et votre code confidentiel (présent sur vos courriers) et de renseigner votre adresse mail dans la rubrique « Mon compte ». Vous pouvez également télécharger gratuitement l'application « Mon compte » sur votre smartphone. Accéder à des services et faire des demandes en ligne...

Grâce au site [caf.fr](http://caf.fr), vous pouvez faire des simulations de droits RSA, Paje, logement... et même faire une demande d'aide directement en ligne.

Connaitre vos droits selon votre situation

Dans cet espace dédié vous

retrouverez les informations sur les conditions d'attribution et les modalités des différentes aides grâce aux questions/réponses.

Et en plus, connaître l'actualité de votre Caf...

En renseignant son code postal dans l'espace « Ma Caf », vous pouvez connaître l'actualité de la Caf du Puy-de-Dôme à tout moment : points d'accueil, horaires, événements, offres de service en matière de petite enfance, jeunesse, aides aux vacances, aides financières... Vous pouvez également prendre un rendez-vous avec un conseiller depuis la rubrique « contacter ma Caf / prendre un rendez-vous »

Alors plus d'hésitation, rendez-vous sur le site [caf.fr](http://caf.fr) !

The screenshot shows the homepage of the website [caf.fr](http://caf.fr). At the top, there is a navigation menu with links for 'Partenaires / Bailleurs', 'Presse', 'Recrutement', 'Qui sommes-nous?', 'Etudes et statistiques', and 'International'. Below this is a banner with the text 'Bienvenue sur le site des Allocations familiales' and a search bar. The main content area is divided into several sections: 'Ma Caf' (Actualités, informations, services en ligne), 'Mon Compte' (Mes paiements, Mes démarches, Contacter ma Caf), and 'Accès direct' (Peu de revenus, Vous devez faire face à des décaissements de salaire, Pratique: attualités, faire en ligne votre demande d'aide au logement, Les derniers versements de votre Caf, Télécharger un formulaire). There are also several service tiles with icons and text, such as 'Consulter vos droits selon votre situation', 'Les services en ligne', 'S'informer sur les aides', 'Estimer vos droits pour: Les aides au logement, La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), Le revenu de solidarité active (RSA)', 'Enfance et jeunesse: Logement et cadre de vie, Petite enfance, Solidarité et insertion', 'Faire une demande en ligne: Les aides au logement, La prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), La prime à la naissance', and 'Déclarer vos changements de situation ou de coordonnées'.

## Aménagement de l'ossuaire

Une cérémonie a eu lieu le 2 novembre 2014, au cimetière paysager réunissant de nombreux Romagnatois. Il s'agissait d'inaugurer l'aménagement décidé par l'équipe municipale en mémoire des défunts dont les ossements reposaient, depuis 1862, dans le calvaire de la rue de la Treille.

Jusqu'en 2010, un tumulus est visible sur le site du calvaire de la rue de la Treille. Ce dernier abrite un ossuaire. Lors de travaux d'urbanisme, le calvaire est démantelé : la croix du calvaire est déplacée à l'extrémité de la rue.

Quant aux ossements, la très grande majorité est traitée sans le moindre respect : déversée en décharge à Puy Long et le reste dans un pré situé à Saulzet-le-Chaud... Une infime partie est enfin transférée au cimetière paysager dans un aménagement plus que sommaire, délimité par des bordures de trottoir (bordure béton, type P1, destinée aux parcs de stationnement et terrains de sport...), le tout laissant un goût de mépris et d'inachevé.

### Un ossuaire avec une histoire

Comme dans toutes les communes, jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'usage à Romagnat consistait à inhumer les morts dans le cimetière situé près de l'église, sur l'actuelle place de la Halle.

### Un transfert pour des raisons sanitaires

Pour des considérations liées à la salubrité publique, l'article 2 du décret du 23 prairial an XII (1804) précise qu'« il y aura, hors de chacune des villes ou des bourgs, à la distance de trente-cinq à quarante mètres au moins de leur enceinte, des terrains spécialement consacrés à l'inhumation des morts ».

Par ailleurs, la législation impose au début du XIX<sup>ème</sup> siècle un nouveau mode d'inhumation

(sépultures individuelles, concessions temporaires ou perpétuelles) qui accroît considérablement la surface consacrée aux morts.

Le cimetière de Romagnat devient trop exigu et sa situation ne respecte pas les nouvelles recommandations. Aussi la municipalité de l'époque se préoccupe du choix d'un nouvel emplacement. Un nouveau cimetière est créé, à l'angle actuel du boulevard du Chauffour et de la rue du Cimetière. Il était alors à l'extérieur du bourg, au-delà de la Gazelle. Il fut d'ailleurs nécessaire de construire un pont pour en faciliter l'accès. L'ancien cimetière fut clos le 21 avril 1844.



### Un calvaire-ossuaire pour les défunts de l'ancien cimetière

En 1862, le conseil municipal vote le budget nécessaire à l'enlèvement du terrain de l'ancien cimetière. Rue de la Treille, sur une parcelle léguée par M. Hardy, curé de Romagnat, un calvaire est édifié avec la croix de l'ancien cimetière (croix de mission de 1848).

Les sépultures de l'ancien cimetière sont transférées dans le nouveau cimetière. Les ossements des tombes très anciennes et/ou non réclamées par les familles sont collectés manuellement, de manière exhaustive, par les agents municipaux, et rassemblés respectueusement dans l'ossuaire de la rue de la Treille. Ce sont 350 m<sup>3</sup> qui seront ainsi transportés et constitueront un tumulus.



Photo Michel Cournot.



Photo Michel Cournot.



Photo Michel Cournot.

La croix en bois du calvaire, devenue vétuste, sera remplacée par une croix en fer offerte par une Romagnatoise, Mlle Maria VASSON. Cette croix sera à son tour remplacée en 1988 par une croix en lave de Volvic, sculptée par Jean CHAUCHARD, sur commande de la municipalité de Bernard BRAJON. Les croix de

chemin ont traditionnellement un double rôle de guide et de protection : elles « regardent » le chemin. Le sculpteur sera sollicité lors du déplacement mais, hélas, on ne tiendra pas compte de ses prescriptions et la croix sera installée dos au chemin !

### La dignité retrouvée

La nouvelle équipe municipale avait manifesté son intention de mettre fin à cet épisode douloureux de l'histoire de Romagnat.

La Pieta, présente sur l'ancien site, a retrouvé sa place dans ce nouvel aménagement, remarquablement réalisé par les agents des Services



Enfin, une plaque commémorative a été dévoilée, en hommage aux anciens Romagnatois, quatre ans jour pour jour après le démantèlement du calvaire-ossuaire de la rue de la Treille.



Techniques, en particulier Mrs Gérald Lévêque, Louis Menutti, Charly Pouilly et Christian Vazeille auxquels la municipalité adresse ses sincères remerciements, et rappelle à votre mémoire le souvenir de leur collègue, M. Serge Gouttefarde, décédé en septembre 2014.

*Nombreux sont ceux qui se sont intéressés à ce pan de l'histoire romagnatoise, qu'ils ont pu reconstituer grâce aux documents conservés aux archives municipales, départementales et diocésaines, mais également grâce aux chroniques de Jean Cohendy, expert-géomètre et secrétaire de mairie de 1873 à 1933. Merci à tous pour l'aimable mise à disposition de leurs recherches, photos et cartes postales de Romagnat.*

## ÉTAT CIVIL

### Du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 janvier 2015

#### NAISSANCES\* :

##### 2014

DERRIEN Chloé Yuan Meng  
MAZUEL Lilou  
SUY Leïla Faustine  
ROUX Héloïse Inès  
MEUNIER Thaïs Lilly Marie  
EYMARD Assia  
ETTEL Justine Helma Odile  
AUNAC Victor Ugo  
PILLE Aloïs

##### 2015

ALOUÏ Anis Farouk  
COPÉRE Rose Denise Andrée  
ZEGAROWSKA Bianka  
LAGUET Cassandre Elyne

#### DÉCÈS :

LEYRELOUP Denise Françoise Rosine  
LOREUX Yvonne Angèle Marie  
Françoise  
TERNAT Chanelle Andrée Marie  
SAUVANT Marguerite Marie  
GAUDET Marie Louise  
SANCHEZ SANCHEZ Carmen  
ESPY Simone Françoise  
LÈBRE Gabrielle Juliette  
WAELES Cécile Henriette Lucie  
DE MAGALHAES Manuel  
MANIVIERE André Raymond  
GAUTHIER Michel Georges  
COURTINE Rémy  
PORTAS Simone Marie Emilie  
NADRCIC Louis Jean Laurent Elie  
ORSOLIN Antonio  
CHASSANG Alexis David  
MALIGÉ André Alphonse

DEPÊME Georges Claude Raymond  
MINE Francisque Alphonse  
TAGLIOLI Yvette Jeanne épouse  
SERRANO  
PEREZ Maria épouse SANCHEZ  
CUBIZOLLES Fernand Casimir  
TORRISANI Serge André  
RAYNAUD Ginette Claudette France  
épouse MOUREYRE  
TESTUD Henriette Marie Louise épouse  
LENORMAND  
HOENN Olivier Marie  
FROMNTEAU Henria Léonie épouse  
GOUBELY  
FOURNIER Yves Jean-Baptiste  
GIAT Edith Renée Pierrette veuve  
LEVET  
ROUX René Paul  
GRANGE Serge Jean-Claude

#### MARIAGES :

BONY Patrice et REVEL Aurélia  
COMTE Laurent Julien Daniel et SULIMA Volha Paulauna  
VAZEILLE Arnaud Eugène et DELANGE Sophie Fabienne Isabelle

\* Seules figurent les naissances pour lesquelles les parents ont accepté une information dans la presse.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat précède le vote du budget sur les orientations générales du budget de l'exercice. Ce DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) a eu lieu lors du Conseil Municipal du 5 février 2015.

## Ce qu'il faut notamment retenir :

Le contexte économique délicat de notre pays a conduit le gouvernement à réduire les dotations budgétaires aux collectivités territoriales.

Le gel des dotations en 2011 et 2012 et la baisse depuis 2013 ont déjà été ressentis dans les budgets locaux. Ainsi, la commune de Romagnat a perçu une DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) déjà réduite de 47 183 € entre 2013 et 2014.



Voici selon l'AMF, l'Association des Maires de France, l'estimation de baisse de notre Dotation Générale de Fonctionnement, sur la période 2014/2017 :

	2014	2015	2016	2017
Contribution au redressement des finances publiques au titre de 2014	47 183 €	47 183 €	47 183 €	47 183 €
Montant estimé des contributions supplémentaires annuelles sur la période 2015-2017		116 353 €* 116 353 €	116 353 € 116 353 €* 116 353 €	116 353 € 116 353 € 116 353 €* 116 353 €
Perte annuelle par rapport à 2013	47 183 €	163 536 €	279 888 €	396 241 €

Dans la mesure où la dotation attribuée à notre collectivité subira à la fois la baisse appliquée en 2014 et la baisse supplémentaire appliquée chaque année suivante, la **perte totale de dotation supportée par notre collectivité entre 2014 et 2017 est estimée à :**

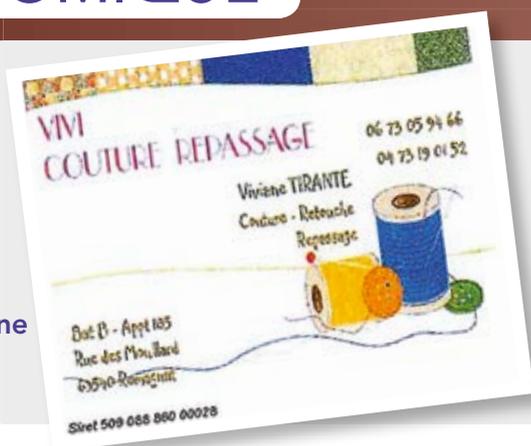
**47 183 € + 163 536 € + 279 888 € + 396 241 € soit 886 848 €**

En 2013, la Dotation Générale de Fonctionnement représentait 20 % des recettes de fonctionnement. En 2017, elle ne représentera plus que 15 % en l'état actuel des éléments connus.

*\*Il s'agit d'une baisse supplémentaire venant s'ajouter à celles déjà supportées les années précédentes.*

## VIE ÉCONOMIQUE

Un nouvel atelier de couture est à votre disposition sur la commune



### L'UPR (Union des Professionnels de Romagnat)

renouvelle son opération commerciale pour Pâques avec, notamment, pour les enfants, une chasse aux œufs organisée dans le parc municipal Bernard de Tocqueville. Par ailleurs, l'association a procédé au remplacement d'une vingtaine d'oriflammes.

## Chemins de randonnée

Clermont Communauté est à l'origine du balisage et de l'entretien de chemins de randonnée sur les communes de l'agglomération.

A Romagnat, sur le panneau principal situé à l'entrée de la mairie, figurent 200 kilomètres d'itinéraires, fléchés et balisés, qui s'étendent de Romagnat à Cébazat et de Laschamps à Pont-du-Château.

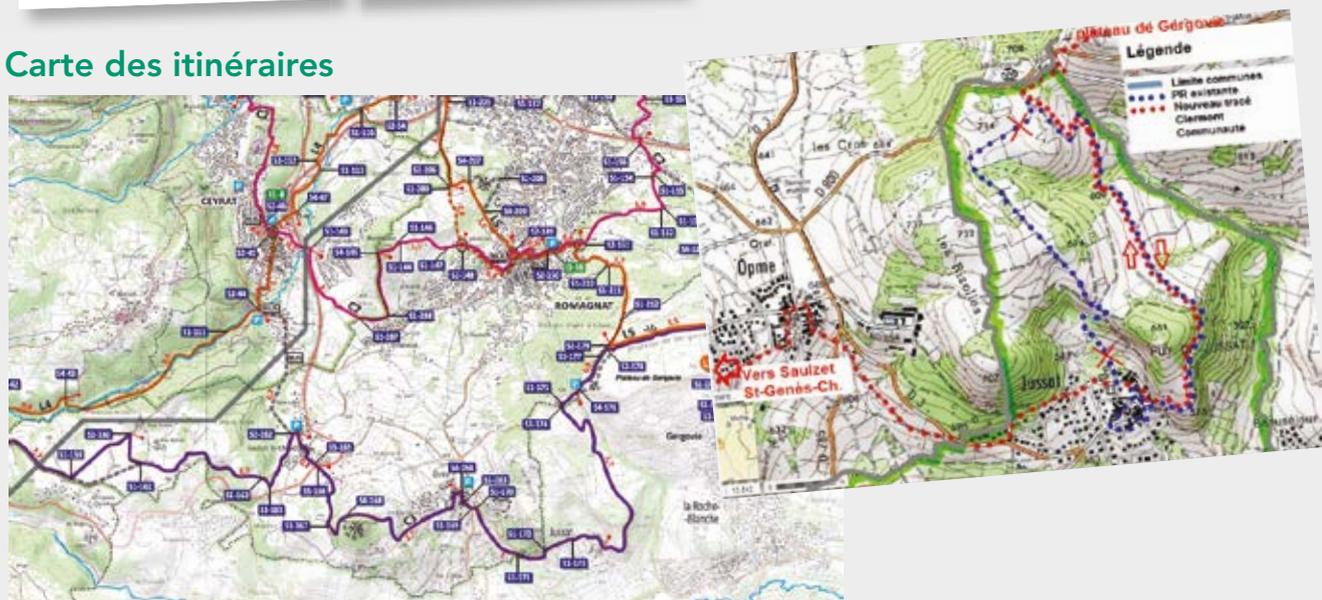
Plusieurs poteaux directionnels sont implantés: dans le parc municipal Bernard de Tocqueville, rue du cimetière, chemin des Sagnes, etc...



La tête de poteau donne le nom du lieu où l'on se trouve, et son altitude. Les plaques jaunes donnent les directions possibles, ainsi que les distances pour y parvenir.

Des poteaux de balisage et quelques fléchages de rappel complètent le dispositif.

## Carte des itinéraires



A Saulzet-le-Chaud, la traversée de la D2089 sera possible sans aucun danger en empruntant le passage souterrain qui permet de relier la rue de Bellevue à l'allée des Frênes.

Des panonceaux de part et d'autre de la départementale signalent ce passage aux usagers.



### QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

- Restez sur les sentiers balisés.
- N'abandonnez pas vos déchets.
- N'effrayez pas les animaux ou les troupeaux ; tenez les chiens en laisse.
- Respectez les cultures et la flore.
- N'allumez pas de feux, ne jetez pas vos mégots de cigarettes.
- Vététistes, respectez les autres usagers.
- Soyez prudents en période de chasse.

## ASR Athlétisme



### La Romagnatoise se prépare !

Cette année, la course se déroulera le dimanche 19 avril. Suite au succès de l'édition 2014 avec 400 participants, l'édition 2015 espère emprunter le même chemin avec, au programme, deux parcours nature : la Romagnatorix (5 kms), ouverte à tous sans difficulté majeure et A l'assaut de Gergovie (16 kms), pour les plus aguerris. Sans oublier les courses enfants qui font le bonheur des parents et permettent à ces

petits bouts de chou de dépasser leurs limites !

Venez nombreux, sur les sentiers bordant le plateau, relever le défi et conquérir Gergovie.

Les inscriptions sont déjà ouvertes.

Plus d'informations sur le site de l'épreuve : [asrathle.fr/laromagnatoise/](http://asrathle.fr/laromagnatoise/)



Notre champion du monde arborant fièrement sa médaille.

### Jean-Claude BEAUMEL, un athlète romagnatois sans limite et champion du monde !

A 70 ans, il court pendant 6 jours, bat des records et ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

En octobre 2014, il bouclait les 6 jours de PRIVAS, la plus grande épreuve française sous ce

format atypique et anachronique, établissant ainsi un nouveau record mondial avec 672,364 kms. Passionné, il ne s'est pas arrêté en

si bon chemin, réalisant un mois plus tard la « No Finish Line », une course solidaire et populaire organisée à Monaco en soutien de l'association « Children's future ». Chaque kilomètre parcouru a permis de reverser à l'association 1.15 euros. Notre coureur de l'extrême au grand cœur a couru pendant 8 jours le long du port réalisant 845 kms. Au passage, soulignons qu'il termine l'épreuve 4<sup>ème</sup>, toute catégorie confondue et bien entendu 1<sup>er</sup> des plus de 70 ans : un grand bravo à lui !

Nous suivrons ses prochains résultats lors des 6 jours du lac Balaton (près de Budapest), course à laquelle il devrait participer au printemps.

## ASR Section rugby masculin

Le jeudi 18 décembre, la section Rugby Masculin a reçu le trophée Oval'Team des mains du Comité d'Auvergne de rugby devant une centaine de personnes. Ce prix vient récompenser les résultats de l'équipe Une (Champion d'Auvergne Première Série) ainsi que le fair-play du club et sa politique de développement en matière de jeunesse.

En effet, la section sportive la plus importante de la ville (en nombres de licenciés) met l'accent sur son développement et croit en ses jeunes (Ecole de rugby, Cadets, Juniors) qui sont son l'avenir. Ainsi, cette saison, c'est 14 juniors, issus de la filière romagnatoise, qui ont pu intégrer l'équipe Une. D'autre part, l'école de rugby compte parmi ses éducateurs un tout jeune retraité en la personne d'Elvis Vermeulen qui vient les mercredis partager son savoir avec les plus jeunes.

En outre, le club cherche à accentuer son développement en renforçant sa trésorerie, d'abord par la recherche de partenaires, mais également par un souhait de création d'un club

house en bordure du stade permettant ainsi d'accroître ses revenus propres par la réception d'événements nationaux.

Enfin, le club continue sa démarche de soutien de l'arbitrage en respectant les arbitres ainsi qu'en ouvrant une école d'arbitrage.

L'ensemble de ces résultats et démarches est le fruit du travail des joueurs et d'une trentaine de bénévoles. Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre dans cette aventure humaine en contactant le président Julien DOCHEZ au 06-19-29-51-41.



## Les casques gaulois

Le dynamique club des motards de Romagnat « Les Casques Gaulois » s'est retrouvé le dimanche 28 septembre 2014, aux aurores, place du 8 mai, pour son premier rallye touristique. Le club, riche de 62 sorties et de bientôt sept années d'existence, avait souhaité, par l'intermédiaire de trois de ses membres, organiser un rallye touristique moto dans notre belle région d'Auvergne.

C'est ainsi que Jean KOCH, Gilles MAZOYER et Dominique FAISANDIER se sont attachés pendant plusieurs mois à assurer l'organisation de cette manifestation.

16 motos et 28 motards se sont donc donnés rendez-vous vers sept heures du matin pour un petit déjeuner complet proposé et offert par le magasin SPAR et la boulangerie VAZEILLE de Romagnat.



Les organisateurs ont mené ainsi les motards d'étape en étape jusqu'au petit village de Saint-Arcons-d'Allier situé près de Langeac. La remontée s'est faite par Lamothe (dans ce village, il aurait pu y en avoir une de beurre !), Auzon (*Osez prendre la route pour...*) et enfin Bayard (*En ce lieu du Chevalier sans peur et sans reproche, il fallait l'être pour descendre au fond du trou... quitte à devenir tout noir...*) Le musée de la mine de Bayard fût donc le point final de ralliement.

Après avoir parcouru environ 150 kms lors de cette journée magnifiquement ensoleillée et impeccablement organisée, tous les participants ainsi que toute l'équipe organisatrice ont, dans la bonne humeur, terminé la soirée au restaurant du Drac près de La Chapelle sur Usson.



Le rallye touristique a démarré véritablement à Saint Germain Lembron, village situé près d'Issoire. Plusieurs villes ont ainsi été à l'origine d'énigmes comme Brioude, (*Mon premier est un fromage, mon deuxième un instrument de musique arabe*) ou Ally (*Sur le plateau venté, en ce petit village, Baba aurait pu croiser Don Quichotte*). A Ally, tous les participants ont pu visiter le moulin de Pargeat et déjeuner sur ce magnifique plateau.

### Les Casques Gaulois

Président : Thierry SPEZIALE

Tél. 06 11 96 13 49

mail : [lescasquesgaulois@orange.fr](mailto:lescasquesgaulois@orange.fr)

internet : [lescasquesgaulois.unblog.fr](http://lescasquesgaulois.unblog.fr)

### PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin n° 89 est fixée au **30 juin 2015** pour une parution en septembre.

Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : [service-com@ville-romagnat.fr](mailto:service-com@ville-romagnat.fr)

## Romagnat Tennis Club



Côté courts

### Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est tenue le 22 novembre 2014 en présence de nombreux adhérents, du bureau directeur et de Lionel Cournol, adjoint au maire en charge des associations et infrastructures sportives.

Bilans moral, financier et sportif ont été présentés et approuvés.

L'assemblée générale s'est poursuivie autour d'un dîner et d'une soirée dansante, moment de convivialité incontournable chaque année pour les adhérents.

Cette année encore, le club a obtenu des résultats sportifs significatifs en compétitions individuelles et par équipes. Pour la saison 2015, ce ne sont pas moins de 127 compétiteurs qui sont classés au niveau de la FFT (54 femmes et 73 hommes). De nombreux autres licenciés préfèrent quant à eux pratiquer le tennis loisir.

### Romagnat TC récompensé

Le club de tennis de Romagnat a reçu plusieurs récompenses pour les actions qu'il a menées ou encore pour les résultats qu'il a obtenus sur le terrain.

En effet, déjà remarqué dans la sphère tennistique par ses actions envers le tennis féminin, le Romagnat Tennis Club a reçu une nouvelle distinction avec le label « Femmes et Sports », titre récompensant l'implication des femmes dans le milieu associatif sportif.

Par ailleurs, au vu de ses excellents résultats sportifs 2014, la ligue d'Auvergne de Tennis lui a attribué le trophée Roger Tariant. Ce trophée récompense les clubs qui ont obtenu de bons résultats lors des championnats d'Auvergne. Pour mémoire, Romagnat avait remporté 5 titres de championnes d'Auvergne.



### Romagnat TC déjà titré

Des hommes et des femmes déjà à l'honneur en ce début de saison 2015

La saison est à peine lancée que déjà plusieurs équipes se sont distinguées par d'excellents résultats :

- Equipe 2 féminine + 35 ans : Championne du Puy de Dôme en 2<sup>ème</sup> Division
  - Equipe 3 féminine + 35 ans : Vice-championne du Puy de Dôme en 3<sup>ème</sup> Division
  - Equipe 1 féminine + 45 ans : 1/2 Finaliste du Puy de Dôme
  - Equipe 1 masculine + 35 ans : Championne du Puy de Dôme
  - Equipe 2 masculine + 35 ans : 1/2 Finaliste du Puy de Dôme
  - Equipe 1 masculine + 55 ans : Vice-Championne du Puy de Dôme
- Bravo à tous !!!



Les inscriptions sont possibles toute l'année

Tél. 04 73 61 14 62

Retrouver les événements et faits marquants sur notre site : <http://www.club.fft.fr/romagnat-tennis-club>

## L'atelier des p'tits écoliers

L'association « L'atelier des P'tits Écoliers » a organisé le lundi 22 et le mardi 23 décembre de 14 h à 17 h, deux ateliers de loisirs créatifs sur le thème de Noël.

Les enfants se sont retrouvés pour 2 agréables après-midi créatives, ces ateliers ont vu les enfants s'affairer avec application pour produire de jolies décorations originales de Noël, bien dans le ton de cette période magique et féérique.

L'atelier suivant a eu lieu aux vacances de février.

Ces ateliers se déroulent à l'ancienne école de Opme et sont ouverts à tous les enfants à partir de 5 ans.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter Mme Gilbert Ingrid au 06 82 56 76 76 ou Mme Sarry Françoise au 04 73 87 56 50.



## L'ARSEP

Vous êtes atteint d'une sclérose en plaques,

### ■ N'hésitez pas, venez nous rejoindre

Le vendredi de 14 h à 17 h

Stade des Pérouses, Salle de réception  
Avenue Jean Moulin  
à ROMAGNAT

### Calendrier pour l'année 2015

Vendredi 27 mars 2015 : rencontre

Vendredi 10 avril 2015 : rencontre

Vendredi 22 mai 2015 : rencontre

Vendredi 29 mai 2015 : rencontre

Vendredi 12 juin 2015 : rencontre

Vendredi 26 juin 2015 : bilan de l'année



### ■ Mais vous pouvez aussi aider les malades,

N'hésitez pas à venir aux manifestations prévues pour l'année 2015

(Tous les profits sont versés intégralement à la Fondation ARSEP : aide à la Recherche sur la sclérose en Plaques)

**Samedi 14 mars 2015** à 20 heures : pièce de théâtre à Veyre Monton

**Dimanche 29 novembre 2015** de 14 h à 19 h : thé dansant à Romagnat

### Pour tous renseignements :

Madame LECLERC-GONZALEZ Irène

Fondatrice du Comité Sourire Espoir Patience

Déléguée Régionale Auvergne de la Fondation ARSEP

06 61 40 37 29 ou 04 73 27 70 59

Mail. : arsep.romagnat@orange.fr

ou Site internet. : <http://comite-sep.doomby.com>



## L'AMAP



### Débat autour de la Doume

C'est une réunion studieuse qui a eu lieu le 14 novembre salle Jacques Prévert à Romagnat. Organisée à l'initiative de l'ADML 63 (Association pour le Développement de la Monnaie Locale dans le Puy de Dôme) et de l'AMAP de Romagnat, elle a été un moment précieux d'information et d'échange sur le projet de monnaie locale dans le Puy de Dôme, la doume. Certes, les grandes questions du rôle, des bienfaits et des dangers de la monnaie en général ont été posées dans la discussion, mais n'ont pas été tranchées ce soir-là.

Après un extrait de film montrant des exemples de monnaies locales, les responsables de l'ADML 63 ont exposé les motivations de leur démarche et apporté des informations pratiques et concrètes quand à l'utilisation de la Doume qui s'inscrit dans une marche vers un monde plus durable, plus sobre, plus citoyen.

Une monnaie locale permet d'échapper à la spéculation et à l'emprise abusive des banques, elle redonne du pouvoir aux communautés qui choisissent les secteurs qu'elles veulent valoriser, elle crée du lien social.

La monnaie locale démarrera en janvier 2015, (1 Doume pour 1 Euro). Il y aura au départ 2000 ou 3000 « billets » mis en circulation, représentant une valeur de 20 000 ou 30 000 euros environ. Mais attention, pour les utiliser, il faut que vendeur comme acheteur aient adhéré à l'ADML 63 ; le statut de ces « billets » est celui des tickets restaurants. La cotisation de base pour l'adhésion est de 5 €.

La Doume ne sera pas une monnaie « fondante », perdant x % de sa valeur tous les trimestres, ce qui est pratiqué par d'autres monnaies mais s'avère trop compliqué à gérer. En revanche la reconversion Doume-Euro, réservée aux professionnels, coûtera 5 % pour limiter les reconversions et encourager la circulation des Doumes (plus les Doumes circuleront et plus elles généreront de richesses locales).

L'ADML63 cherche en ce moment les professionnels qui accepteront la Doume comme monnaie d'échange. Plus ces partenaires seront nombreux et plus la monnaie locale du Puy de Dôme pourra jouer pleinement son rôle.

La soirée s'est terminée autour du traditionnel « pot » composé de produits de l'Amap de Romagnat.

## Amicale Laïque

### Partage de la galette à l'AMICALE LAÏQUE

Jeudi 15 janvier 2015, les enfants de l'Accompagnement scolaire géré par l'Amicale Laïque, se sont pressés pour faire leur travail avant de pouvoir partager la galette des rois avec leurs accompagnants et partir à la recherche des fèves.

Les parents disponibles étaient également invités à ce moment de convivialité.

Quelques papillotes, des bonbons et des clémentines ont complété ce goûter arrosé de jus de fruits pour les enfants et de cidre pour les adultes.

L'Amicale Laïque en profite pour remercier tous les intervenants, la municipalité pour la mise à disposition des locaux et la Caisse d'Allocations Familiales pour son aide financière.



### Modification du bureau à l'AMICALE LAÏQUE

Jeudi 27 novembre 2014, le président a convié les membres de l'Amicale Laïque, les élus, les directeurs des écoles, les enseignants et les parents des enfants qui participent à l'accompagnement scolaire.

La réunion s'est déroulée en présence de Chantal LELIEVRE, représentante de la municipalité.

Un bilan a été fait pour l'année scolaire 2013/2014 ; les mêmes activités sont reconduites pour l'année scolaire en cours.

Les membres du bureau étaient en place depuis l'année 2000. Mme BEAUNE donne sa démission et M. LACHAL souhaite rester dans le bureau mais abandonner le poste de vice-président. Deux intervenantes de l'Accompagnement scolaire présentent leurs candidatures.

### COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU : (élu à l'unanimité des présents)

**Président :** Jean ALAMAR

**Vice-présidente :** Andrée HUGOND

**Trésorière :** Mireille DURIF

**Secrétaire :** Andrée HUGOND

**Secrétaire adjointe :** Colette CHAUVELIER

**Membre :** Gabriel LACHAL.

Il a également été décidé en questions diverses de réactualiser les statuts pour la prochaine assemblée générale.

## ARAL



Le prochain « Printemps de Romagnat » du 18 au 31 mai 2015, sera une exposition du groupe des peintres de l'atelier de OPME.

Une douzaine de peintres participent généralement à cette exposition sélectionnée pour sa qualité.



## Chorale CRESCENDO - FLEP

### Un Concert d'Excellence

Le vendredi 10 avril 2015 à 20 h 30 en l'église de Romagnat, la chorale Crescendo du FLEP associée au Chœur de Riom interpréteront le Gloria et le Magnificat de Vivaldi.

Direction : chœur et orchestre, Michel Pelletier  
En seconde partie, Amaury Coeytaux, violon solo de l'Orchestre de Radio France nous éblouira par la virtuosité de son jeu en interprétant, accompagné d'un orchestre les 4 Saisons de Vivaldi.

Billetterie et renseignements au FLEP et auprès des choristes.

Autres concerts à Clermont-Fd et Riom.



## Association pour le don de sang bénévole

### AVIS de RECHERCHE

Vous disposez de 4 fois 2 heures par an

Vous êtes ou vous n'êtes pas  
donneur de sang

Venez nous aider

L' Association pour  
le don de sang bénévole à ROMAGNAT

A besoin de se renforcer

C'est un autre moyen de donner

Contact:  
06 89 83 58 90



## Foyer laïque d'éducation populaire

### Les manifestations

#### Samedi 21 mars :

■ 49<sup>ème</sup> Carnaval de Romagnat ayant pour thème cette année « Les Super-Héros ».

13 h 30 : maquillage + vente de ballons au CMI (rue de la Prugne)

14 h 30 : départ du cortège

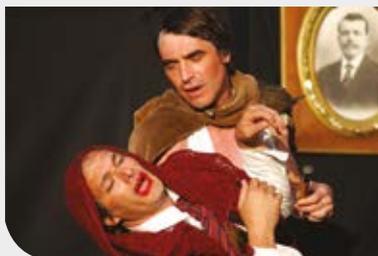
Lâcher de ballons : cours de l'école primaire J. Prévert

Retour au FLEP pour le goûter et l'embrassement du Totem Carnaval

#### Du 5 au 7 juin :

■ les Rencontres de Théâtre Enfant.

Plusieurs groupes de comédiens amateurs du département se retrouveront le temps d'un week-end afin de partager leur expérience de la scène.



Spectacles professionnels le vendredi 5 et le samedi 6 dont « Le Cid » de la Compagnie L'Arrêt Public (63).

#### Samedi 13 juin :

■ Fête du FLEP. Plusieurs activités sportives, culturelles et artistiques du FLEP seront présentées lors de cette journée. Des démonstrations musicales et de danses seront au rendez-vous !

#### Samedi 20 juin :

Gala de Cirque et Danse ayant pour thème cette année « La jungle ».

#### Plus d'infos sur :

<http://flepromagnat.wix.com/flep>, onglet « A vos agendas ».

FLEP de Romagnat

12, av. de la République - 63540 ROMAGNAT

Tél. 04 73 62 67 83 - [flep.romagnat@laposte.net](mailto:flep.romagnat@laposte.net)

## Eveil romagnatois



### Retour sur l'activité des derniers mois de notre association

**E**n septembre, la rentrée de l'école de musique de l'Éveil Romagnatois s'est bien déroulée et de nombreux élèves ont répondu présents. L'ensemble des classes proposées sont complètes.

En novembre, le traditionnel concert de la Sainte-Cécile a eu lieu cette année avec une originalité par rapport aux années passées. En effet, un concert supplémentaire a été organisé le vendredi en plus de celui du samedi. Ce fut l'occasion de conforter ce rendez-vous annuel que nous avons avec les Romagnatois et de présenter la polyvalence et l'ensemble des facettes musicales de notre association.



Le vendredi fut l'occasion de voir sur scène en première partie, l'**orchestre d'harmonie** dirigé par Christian LEDIEU. Le choix du répertoire a été apprécié par l'ensemble de l'auditoire venu très nombreux à ce rendez-vous inhabituel. Cette formation rassemble les plus jeunes musiciens de tous les pupitres de l'école de musique. Ces derniers sont par ailleurs épaulés et encadrés par leurs professeurs et des instrumentistes plus aguerris. C'est l'occasion pour nos jeunes élèves de l'école de musique de montrer le travail de toute une année à leurs parents et amis. La seconde partie du concert a permis au Rock Magnat Big Band Orchestra, l'**orchestre de jazz** de notre association, dirigé par Cédric MANENC, de nous régaler pendant une heure de concert avec notamment des arrangements des morceaux du groupe Electro Deluxe.



Nous avons pu également apprécier à cette occasion l'excellente prestation des nouveaux chanteurs du Big Band : Aurélie BERTHON et Emmanuel ABRIAL.

C'est devant une salle comble, pour le concert du samedi soir dédié à la **batterie fanfare**, que la batterie fanfare de l'Éveil Romagnatois dirigée par Cédric MANENC et Cédric LIHARD a débuté cette seconde soirée de la Sainte Cécile. La seconde partie du concert a vu la participation exceptionnelle de la batterie fanfare de Cournon dirigée par Didier MARTIN. C'est toujours avec un grand plaisir que

nous invitons nos voisins musiciens pour partager notre passion de la musique.

Ce long week-end de Sainte-Cécile s'est terminé le dimanche avec le traditionnel repas de l'association



sous l'égide de son président Thierry MALMEZAT. Ce fut alors notamment l'occasion de danser sur un air d'accordéon avec les « Delphine's Boys ».

Le mois de novembre a été également l'occasion pour la batterie fanfare de participer aux cérémonies du souvenir du 11 novembre dans l'ensemble des lieux de mémoire de la commune.

En décembre, ce fut au tour de la **Banda** « les Buffadous » de faire résonner les notes de musiques lors du Téléthon et du marché de Noël.



### Les prochains concerts

Pour les amoureux des grandes formations de cuivres, le Big Band se produira à Lempdes (63) à la salle la « 2 deuche » le 12 juin 2015. Un autre concert (privé) est également prévu à Châtel-Guyon.

Le Concert de Printemps de l'École de musique (Complexe polyvalent – salle André Raynoird) est programmé le samedi 28 mars 2015 à partir de 17 h 00 avec un répertoire toujours renouvelé et beaucoup de surprises de la part des élèves et de leurs professeurs.

La batterie fanfare de son côté sera présente à Giat (63) fin août et Alassac (19) le 6 septembre 2015 pour des défilés. Un projet à Luneville (54) est en pourparlers pour fin mai 2015.

Le mois de juin sera traditionnellement consacré à l'organisation des examens individuels de la Confédération Musicale de France (où l'Éveil devrait présenter une soixantaine d'élèves) et à la préparation de la Fête de la Musique avec la participation des différents orchestres.

Pour plus de précisions sur nos activités et notre fonctionnement (coordonnées, planning...), vous pouvez consulter notre site internet :

<http://eveil.romagnatois.free.fr/>

## Foyer Rural d'Opme

**S**orciers et oiseaux en tous genres ont envahi les rues du village d'Opme en cette soirée d'Halloween.

Le spectacle de Noël du 21 décembre en après-midi a passionné petits et grands.



### Quelques dates en bref :

Carnaval le 28 mars 2014

Soirée jeux de société : le 27 février à partir de 20 h 30, Maison pour Tous.

Prochaines dates,

activité « Danse sensitive » :

3/03, 31/03, 28/04, 26/05, 23/06 (horaires : de 18 h 45 à 20 h 45, Maison pour Tous)



## Foyer Rural de Saulzet-le-Chaud

**C**'est dans une ambiance conviviale que s'est déroulé le repas dansant organisé par le Foyer Rural de Saulzet-le-Chaud le 29 novembre 2014.

Les Saulzetois ont pu se retrouver autour d'une bonne assiette d'aligot soigneusement préparée par le restaurant « les Jardins de Saulzet » pour, par la suite, finir sur la piste de danse où les 2 DJ Jason et Michel ont su mettre l'ambiance.



### Les festivités du Foyer Rural continuent en 2015 :

- La fameuse **Galette des Rois** courant janvier ,
- Le traditionnel **Concours de belote** en mars,
- La nouveauté du Foyer, la « **Guinguette** » en avril/mai.

Les autres manifestations du Foyer du milieu à la fin de l'année vous seront communiquées dans un prochain article du bulletin municipal.

Le Foyer Rural vous souhaite à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2015.



## La Pastourelle

### Assemblée générale de la Pastourelle d'Auvergne

**D**imanche 25 janvier, le groupe folklorique romagnatois a tenu son assemblée générale, en présence de Chantal Lelièvre, adjointe au maire. Ce fut l'occasion de faire le bilan sur l'année écoulée mais aussi de présenter les projets pour celle qui débute.

L'année 2014 a été riche en rencontres, notamment lors du voyage en Bretagne, à Arradon (Morbihan). Durant ce déplacement, la Pastourelle a dignement représenté l'Auvergne et Romagnat lors de 2 spectacles d'importance au Bono et au Moustoir (2000 personnes). Les jeunes danseurs du groupe, qui effectuaient leur premier voyage folklorique, ont remporté un vif succès.

Plusieurs temps forts vont marquer l'année 2015 : le thé dansant annuel dimanche 22 février, le festival « Romagnat en Folklore » les 11 et 12 juillet, la participation du groupe au festival international « Folklore et Partage » de Montréal d'Aude les 17, 18 et 19 juillet et le traditionnel aligot géant dimanche 18 octobre.

La transmission de la culture auvergnate sera également un objectif important puisque le



groupe interviendra dans différentes écoles de l'agglomération afin d'initier les enfants aux danses régionales.

Le conseil d'administration a été réélu à l'unanimité : Sébastien Morange (président), Sylvain Brugeron (vice-président), Laetitia Popsuj (secrétaire), Marie Chéron (secrétaire adjointe), Monique Falcon (trésorière), Marie-Claude Brugeron (trésorière adjointe), Sylvie Fargeix, Marie-Noëlle Laurence et Danielle Rebérieux (administrateurs).

Après un bon repas, l'après-midi a été consacrée à la rétrospective en images de l'année.

Le groupe rappelle à toutes les personnes intéressées par le folklore auvergnat (danseurs débutants ou confirmés et musiciens traditionnels) que les répétitions se déroulent tous les vendredis, à 20 h 30, au gymnase de l'école Jacques Prévert de Romagnat. Renseignements et réservations pour le thé dansant au 04 73 77 06 02



## Soirée chansons françaises avec les Copains d'Accords et FormAt Quatre

**SAMEDI 23 MAI 2015 A 20 h 00**

LES COPAINS D'ACCORDS



Un grand moment de chansons françaises en perspective, moment qu'ils partageront avec le groupe « FormAt Quatre ».

Après avoir sillonné les routes du Cantal, ce groupe vocal et instrumental, qui nous vient d'Aurillac, fera un petit détour par Romagnat. C'est le plaisir de chanter qui a réuni ces artistes il y a déjà de nombreuses années. Ils seront pour l'occasion une quinzaine de guitaristes, un saxophoniste, deux violonistes et puis leurs voix, pour nous transporter sur les traces de Brassens, Ferrat, Aznavour et bien d'autres.

### FORMAT QUATRE

On ne se rencontre pas par hasard :

Monique Monier, Michel Lagarde, Jean-Claude Pagès et Michel Pavy se sont trouvés un soir, à chanter lors d'un concert privé. Le hasard dites-vous ? C'est ainsi que la bande des quatre est née et que depuis, ils ne se quittent plus.

A leur début ils ont chanté les chansons des autres, et pas n'importe lesquels, Brassens, Brel, Ferret, Leprest, Moustaki, Bobin... Depuis, ils ont attrapé le virus d'écrire leurs propres chansons qu'ils vous interpréteront ce soir. Parfois graves, ou poétiques, touchantes ou franchement drôles, ils les ont rassemblées dans un concert original : « Un peu de Douceur dans ce Monde de Brutes... »

**Réservations :** Monique Monier : 06 84 58 28 75  
Service Culturel Mairie : 04 73 62 79 89  
Tarifs : 10 € (plein) / 5 € (réduit enfant-10ans)



## Le marché de Noël

**E**n 2014, le marché de Noël s'est déroulé le samedi 20 décembre sur le thème du cirque. Il a été installé, comme les années précédentes, dans la cour de la Mairie et organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes avec une aide financière et logistique du Conseil Général. La liaison entre le grand chapiteau et la Galerie du Parc a été améliorée. Plus de soixante stands ont été répartis entre la salle du Conseil, la Galerie du Parc et le grand chapiteau. L'Orangerie a été occupée par la buvette et les repas.

En extérieur, l'alambic s'est installé dans le Parc et les visiteurs ont pu apprécier la poitrine ou les saucissons cuits dans le marc ; le traiteur à proximité proposait sa viande grillée sur place. Pour le dessert, Aline des Délices Bigoudens cuisait les crêpes.

A l'intérieur, une grande diversité d'articles était proposée aux visiteurs, du pain et des pâtes bio, du fromage, de la charcuterie, du foie gras, des huîtres, des gâteaux et des chocolats maison, de l'épicerie fine, de la vanille et du safran, du miel, de l'artisanat d'art sous toutes ses formes (bijoux, broderies, peinture sur soie, poteries en raku, de la gravure sur verre, de la lave émaillée, des bronzes, du mobilier en carton, des lainages

et de la dentelle, des confectons diverses, des verres de bière belge, des lampes, de l'art floral, du commerce équitable ...). Des jeux divers étaient installés dans les salles et accessibles gracieusement.



L'inauguration s'est déroulée sous la pluie, mais en musique avec La Pastourelle d'Auvergne, et le vin chaud a réchauffé l'atmosphère !! Un temps meilleur est revenu l'après-midi.

Côté animations, le père Noël donnait des tickets aux enfants pour profiter du manège installé devant le Parc à proximité d'une pêche aux canards. Une calèche permettait de visiter les rues environnantes et de faire une petite pause photo avec le Père Noël. Monsieur Loyal et ses mascottes ont parcouru le parc à plusieurs reprises et les enfants ont été conviés à un spectacle de cirque gratuit au F.L.E.P. qui les a ravis.

Satisfaits de cette journée, les organisateurs n'hésiteront pas à reconduire l'opération cette année.

## Le Téléthon à Romagnat

### MERCI TÉLÉTHON



Le Comité des Fêtes a invité mardi 3 février les acteurs bénévoles du Téléthon à ROMAGNAT pour leur donner les résultats définitifs de la manifestation et les remercier de leur aide sans laquelle rien n'aurait pu se faire.

Cette réunion a eu lieu en présence d'Annie ZOURDANI, coordinatrice du Puy-de-Dôme et de Laurence MIOCHE, conseillère générale, d'élus, de présidents d'association, de bénévoles et des membres du Comité des Fêtes.

La présidente a chaleureusement remercié toutes les personnes qui ont contribué au bon résultat 2014 (plus 12 % par rapport à 2013) et a proposé de réfléchir au Téléthon 2015 qui sera le dixième à ROMAGNAT et pour lequel elle souhaiterait que l'on puisse faire encore mieux.

Toutes les idées et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

La réunion s'est terminée par le pot de l'amitié offert par le Comité des Fêtes.

	Espèces	Chèques	Total
<b>VENTES</b>			
Bénéfice Porte Clés	3 306,60 €	63,00 €	3 369,60 €
Objets téléthon	69,00 €		69,00 €
Vente de 880 brioches	906,45 €		906,45 €
Ventes galerie	113,10 €	30,00 €	143,10 €
Troc Téléthon	165,00 €		165,00 €
<b>TOTAL VENTES</b>	<b>4 560,15 €</b>	<b>93,00 €</b>	<b>4 653,15 €</b>
<b>DONS</b>			
	1 050,35 €	2 980,00 €	4 030,35 €
<b>TOTAL SUR MANIFESTATION</b>	<b>5 610,50 €</b>	<b>3 073,00 €</b>	<b>8 683,50 €</b>
<b>BENEFICE BEAUJOLAIS</b>		1 408,00 €	1 408,00 €
<b>TOTAL MANIFESTATION</b>	<b>5 610,50 €</b>	<b>4 481,00 €</b>	<b>10 091,50 €</b>
Versement complémentaire	-	98,00 €	98,00 €
<b>TOTAL GENERAL MANIFESTATION</b>	<b>5 610,50 €</b>	<b>4 579,00 €</b>	<b>10 189,50 €</b>

Carnaval

# 49<sup>e</sup> Carnaval de Romagnat

**13h30** : Maquillage  
+ Vente de ballons :  
2€ au CMI

**14h30** : Départ  
du cortège au CMI  
(rue de la Prugne)

Lâcher de ballons :  
cours école primaire  
J. Prévert

Retour au FLEP pour  
le goûter et l'embrassement  
du Totem Carnaval

Super-Héros

21 Mars 2015



## Groupe Romagnat avec vous

Bonjour,

Comme vous, les communes et toutes les collectivités territoriales sont appelées à participer à l'effort de redressement national des finances publiques. Le gouvernement a donc décidé une baisse de leur dotation.

Pour Romagnat, la baisse de la dotation générale de fonctionnement a été de 47 000 euros en 2014. Elle est estimée à 120 000 euros par an entre 2015 et 2017, soit 407 000 euros sur la période 2014/2017 et non 900 000 euros comme on veut vous le faire croire.

*Etre élu et conduire les affaires de la cité c'est avoir un projet, établir des priorités et les décliner en un programme d'actions.*

La baisse des dotations de l'Etat est un élément parmi d'autres à prendre en compte et impose d'utiliser au mieux tous les leviers à la disposition d'une équipe municipale pour compenser cette baisse de recettes et ainsi pouvoir appliquer son programme.

**Quels sont ces leviers ? La réalisation d'économie (fonctionnement, masse salariale), le recours à l'impôt et/ou à l'emprunt.**

La réalisation d'économies sur le fonctionnement général est toujours annoncée. Elle sera vérifiée non seulement lors de la présentation du budget primitif 2015 mais surtout à l'issue de la publication des résultats financiers de l'année 2014. (rdv au conseil municipal du 12 mars 2015, 19 h). Notons que la décision de réduire la durée de l'extinction de l'éclairage public génère une dépense supplémentaire d'environ 5 000 euros par an.

*Compte tenu du contexte, le courage politique était sans doute de prendre une décision inverse et d'augmenter le temps d'extinction.*

Les ressources humaines sont un domaine qui attire la convoitise des chercheurs d'économies. Plusieurs départs à la retraite étaient prévus sur 2014/2015. Nous avons mis en place un programme d'embauche de contrats aidés pour organiser les remplacements, réalisant ainsi une politique sociale et de bonne gestion. Nos successeurs préfèrent ne pas remplacer, embaucher des intérimaires qui coûtent plus cher qu'un emploi aidé pour une année et en plus supprimer le poste de responsable des ateliers municipaux. Ce poste est pourtant une fonction stratégique, lien entre la conception et la réalisation des politiques, organisateur du travail et le plus à même de coordonner les compétences pour la meilleure efficacité et qualité du service au public.

*Dans le domaine des Ressources Humaines, il semble bien que la nouvelle majorité ne retienne que le mot ressources alors que pour nous l'humain reste au centre de tout.*

Le recours à l'impôt : il est sûrement très populaire de clamer haut et fort qu'il n'y aura pas d'augmentation de la part communale des taxes locales. Mais alors il faut aussi expliquer que cela fait des milliers d'euro en moins dans les caisses de la commune et des milliers d'euro de travaux, par exemple, qui ne pourront se faire. Vous ne pouvez pas avoir le beurre et l'argent du beurre...

*Pour nous, l'impôt, dont l'évolution doit être raisonnée, n'est pas une punition mais le premier outil d'une politique de redistribution pour plus d'équité et de justice sociale.*

L'endettement de la commune est tout à fait soutenable. Nous gérons et aurions continué à gérer cette dette activement et raisonnablement en empruntant chaque année à hauteur du capital remboursé. La dette ainsi ne s'alourdit pas mais des investissements structurants et d'avenir peuvent se poursuivre. Afficher le désendettement de la commune comme l'objectif principal de la première partie de mandat est tout simplement une façon flatteuse d'organiser l'immobilisme.

*Pour nous, la gestion est un outil au service d'un programme. Quand la gestion devient à elle seule un programme, comme c'est le cas avec l'équipe municipale actuelle, c'est pour mieux masquer l'absence de projet.*

Notre projet, au-delà d'un programme d'actions, c'est de développer votre ville et l'agglomération, de les accompagner vers le futur en travaillant sans cesse à promouvoir l'intérêt général et non à satisfaire la somme des intérêts particuliers. C'est le sens, exigeant, que nous donnons à notre engagement et c'est notre façon de marquer notre respect aux citoyens que vous êtes et sans qui rien ne serait possible.

Romagnat, Avec Vous

François Farret, Bernadette Roux, Jean Claude Benay, Marie Françoise Audet, François Ritrovato

## Groupe Agir Ensemble pour Romagnat

### Les élus communautaires, Laurent Brunmurol et Chantal Lelièvre vous ont représentés à **CLERMONT COMMUNAUTE** :

lors des commissions, réunions de bureaux, conférences de territoires, comité syndical du SMTC, comité de pilotage des ZAE (Zones d'Activité Economique) et conseils communautaires de Clermont Communauté, ainsi que pour le PIG Habitat, le Plan Local de l'Habitat, la commission accessibilité, la commission développement durable, le projet d'Autorisation du Droit des Sols, le PLIE (Plan Local d'Insertion et d'Emploi) et les comités bassins de lecture.

Nous poursuivons nos rencontres régulières avec les **associations** romagnatoises, les représentants de la **gendarmerie** et des

**pompiers**, les agents du groupe de **prévention des risques professionnels** et le **CSPC** (Comité Social du Personnel Communal).

### PAR AILLEURS, NOUS AVONS TRAVAILLÉ AVEC :

- la conseillère générale de notre canton **Mme Laurence Mioche-Jacquesson**,
- les services du Conseil Général,
- le député de notre circonscription : **M. Jean-Paul Bacquet**,
- les services de la **Préfecture**,
- **OPHIS**,
- **LOGIDOME**,
- **Auvergne Habitat**,
- La **DDT** (Direction Départementale des Territoires),
- La **SEAU** (Société d'Equipeement de l'Auvergne) pour l'aménagement de la zone artisanale des Cheix,
- le **SIVOM**,
- le **SIEG**,

- l'**ADUHME** sur l'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie,
- l'**AMF** (Association des Maires de France),
- la **CAF**,
- les services de la **Chambre d'Agriculture**,
- l'**association des maires ruraux** du Puy-de-Dôme,
- les adjoints à la culture et les programmeurs des **saisons culturelles de Gerzat et Pont du Château**,
- la **LPO**,
- les acteurs de l'inscription de la **Chaîne des Puys au patrimoine mondial de l'UNESCO**,
- la **Fédération Départementale des Artisans boulangers** (installée dans la zone de l'Artière),
- les directeurs de plusieurs **résidences autonomie** du département

D'autre part, nous avons mis en place des **visites de quartier** depuis septembre 2014. Ainsi, les samedis matin, nous avons parcouru l'ensemble du territoire de la commune à votre rencontre. Vous nous avez fait part de vos remarques, de vos problèmes, de vos attentes mais aussi de votre satisfaction que nous soyons à votre écoute.

### Les sujets abordés sont nombreux :

état de la voirie, vitesse de la circulation automobile, demande de renseignement sur la mutuelle municipale, stationnement, état du mur de l'ancien cimetière, encombrement des rues par les bacs de collecte des ordures ménagères, entretien du rond-point de la vigne, priorités à droite à sécuriser, création d'un trottoir rue du Stade, élagage des arbres, souhait que les nouveaux projets d'urbanisme s'intègrent dans l'environnement et respectent l'existant,

satisfaction du retour de la priorité à droite sur le rond-point du 8 mai, haies privées qui empiètent sur la voie publique, souhait de voir installer des bancs, propreté des rues, débordement d'eaux pluviales et d'eaux usées, satisfaction suite aux nouveaux horaires d'éclairage public pour partir tôt au travail, problème des déjections canines, mauvais état de certains lampadaires, etc...

Bien sûr, nous ne pouvons pas régler toutes les questions immédiatement. Mais chacune de vos demandes a été traitée ou le sera, en vue **d'améliorer votre quotidien : c'est l'un des enjeux que nous nous sommes fixés.**

Nous continuerons dans cette voie : **de l'écoute, du bon sens et du pragmatisme !**

N'en déplaise aux professionnels de la politique qui restent sourds aux résultats électoraux comme aux avis de nos concitoyens...

# Hôtel de Ville

Château de Bezance

63540 Romagnat

Tél. services administratifs : 04 73 62 79 79

Tél. services techniques : 04 73 62 79 99

Fax. : 04 73 62 79 76

accueil-mairie@ville-romagnat.fr

## **Permanence de M. le Maire :**

Sur rendez-vous, le mardi de 16 h 30 à 19 h.

Sur rendez-vous, le samedi de 9 h à 12 h.

## **Horaires d'accueil du public :**

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 8 h 30 à 16 h 50

Lundi et jeudi jusqu'à 18 h 30, pour l'état-civil seulement.

Vendredi de 8 h 30 à 16 h 20

